administration et Bureaux : rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

Bureaux de Vente : rue Centrale, 41.

La Rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer .-- Toute ettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureuse-

RÉDACTION

76, rue de l'Hôtel-de-Ville, 76.

ANNONCES ANGLAISES

30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT Ville de Lyon. Trois mois : 10 in Six mois : 20 fr. Un an : 40 fr. Département du Rhône Départem. limitrophes. Autres départements. . Pour l'Etranger, la port en sus.

LES ABONNEMENTS partent des 1 er et 16 de chaque mois.

Gérant: O. GUICHARD

Imprimerie de H. Storcz. Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du

Lyon, le 31 Mai.

Ainsi que nous l'avions annoncé, d'après les informations du Journal de Paris, l'Assemblée a été saisie, dans sa séance d'hier, de la question de prio-rité entre la loi électorale politique et la loi organique municipale. Le rappor-teur de la commission de décentralisateur de la commission de decentralisa-tion, M. Raudot, a soulevé la question, en demandant à l'Assemblée de mettre à son ordre du jour la partie de la loi municipale se rapportant à l'électorat, et de renvoyer celle qui traite de l'or-ganisation, après le vote de la loi élec-torale politique

torale politique. Le but de M. Raudot et de la commission, en scindant en deux parts la loi municipale organique, semblait n'avoir été que de donner une demie sa-tisfaction tant à ceux qui désiraient voir arriver en première ligne la discussion de la loi municipale, qu'à ceux qui desiraient que l'on s'occupat avant toute chose de la loi électorale politique.

Mais ce procédé qu'on aurait pu prendre à la rigueur pour une tentative de conciliation, ne dissimulait qu'im-parfaitement le projet de conserver pour un temps indéterminé cette fameuse loi des maires si ingénieusement trouvée et appliquée avec tant de dis-cernement par M. le duc de Broglie. C'est M. Bethmont qui, le premier, a

vu le piège et qui a empêché l'Assemblée d'y tomber. Il a vigoureusement critique le système présenté par M. Raudot et fait ressortir avec éloquence la faute que l'on commettait en isolant la loi électorale de la loi municipale. - « Cette faute, a-t-il dit, ne pourrait profiter qu'aux partisans de l'empire. » La fameuse impression que venait de produire l'élection de la Nièvre donnait une valeur saisissante à l'argument de M. Bethmont; aussi, l'Assemblée s'est-elle refusée à entrer dans la combinaison de M. Raudot et a-t-elle décidé que la discussion de la loi d'organisation municipale suivrait immédiatement la discussion sur l'électorat.

Quant à la loi électorale politique, elle ne sera discutée, d'après le vote d'hier, qu'à la suite de la loi munici-

Nous nous abstiendrons d'insister, tant au point de vue politique qu'à celui de la tactique parlementaire, sur la portée du vote d'hier. Nous croyons qu'il est d'un intérêt très-secondaire pour le pays, du moment que l'on semble si peu disposé à s'occuper des lois constitutionnelles, que l'une quelcon-que de ces deux lois doive passer après l'autre.

Si toutefois nous devions manifester une préférence, nous ne saurions nous refuser à trouver bon l'ordre de la discussion, tel que l'a réglé l'Assemblée.

Il nous semble en effet assez urgent d'empêcher que les manœuvres et les entreprises bonapartistes soient plus longtemps aidées et servies par certains magistrats municipaux. Et l'on ne saurait trop se hater de rendre aux conseils municipaux le droit d'élire les maires, seul moyen vraiment efficace de garantir les communes contre les menées du bonapartisme.

La note de la Gazette de l'Allemagne du Nord, concernant de prétendus dessins qui auraient été conçus par la France dans un esprit d'hostilité contre la neutralité de la Belgique, n'aura point produit l'effet que devait, sans doute, en attendre l'auteur de cette sin-

gulière perfidie. On paraît avoir fait, en Europe, un

feuille prussienne. D'après un télégramme reçu hier soir, les journaux de Vienne seraient unanimes à désapprouver énergiquement l'organe offide lui temoigner en toute occasion, pour n'avoir pas été douloureusement impressionnée par d'aussi misérables in-

S'il faut en croire un journal belge, le Nord, le gouvernement français s'est empressé de protester avec indignation contre les intentions que la feuille alle-mande attribue à la France contre la Belgique.

INFORMATIONS POLITIQUES

Les bureaux ont achevé l'examen des pièces relatives à deux élections qu'il restait en-core à valider, celle de M. Ledru-Rollin, dans le Vaucluse, et celle de M. Hérisson, dans la Haute-Saône. Pour cette dernière, le rapport conclut à la validation, les protestations contre l'élection ayant été reconnues sans fonde-

Quant à celle de M. Ledru-Rollin, il n'y a pas de contestation.

M. Magne a annoncé son retour pour lundi soir. L'honorable ministre des finances est presque complétement remis de son indispo-

On pense que M. Magne habitera Versail-les, pour éviter la fatigue qui résulte d'un voyage quotidien.

Nous lisons dans le Bien public: Parmi les intentions que l'on prête à M. de Fourtou, il faut noter ceiles-ci, mais sous tou-

tes réserves : Révision, restreinte d'ailleurs, du personnel préfectoral et sous-préfectoral;

Retrait de la loi sur la presse; Retour au système d'avertissements, tel qu'il était pratiqué sous l'empire ; Maintien de l'état de siége , tel qu'il

Si, avec cela, les conservateurs ne sont pas

Nous sommes en mesure, dit la France, de confirmer que la gauche est décidée à garder une attitude expectante -- à moins d'incidents imprévus. M. Jules Favre s'est efforcé d'entraîner ce groupe parlémentaire à déposer une demande de dissolution immédiate; mais cette proposition impelitique a été vivement combattue par le président de la réunion, M. Duclerc, qui a fait partager sa conviction a la la presque unanimité de la réunion.

On lit dans la Liberté:

On prête à M. Ricard une déclaration dont voici le sens, sinon les termes : « Le bureau du centre gauche n'a eu aucune entrevue avec | quatre ans à la Tache noire. le bureau du centre droit. Le centre gauche ne s'alliera pas au centre droit pour former la République septenuale, parce que le centre gauche ne croit pas qu'il puisse se fonder. dans l'Assemblée actuelle, une majorité vraiment républicaine.

" La gauche republicaine et l'extrême gauche ayant constamment nié à l'Assemblée le pouvoir constituant, ne peuvent, en effet, prendre part à aucune tentative constitutionnelle. Le centre gauche se renferme donc dans le programme suivant :

" Expédition des affaires urgentes et dissolution ».

De grandes manœuvres militaires sont à la veille d'être exécutées. Les hommes de la réserve seront rappelés à cette occasion. C'est, dit le Soir, un essai de mobilisation qui va

rents commandants de corps d'armée.

M. Ernest Merson, rédacteur en chef du journal bonapartiste l'Union bretonne, et l'un cieux de M. le prince de Bismarck. des présidents du syndicat de la presse dépar-Quant à la Belgique, elle connaît trop bien les sentiments d'affectueuse sympathie que la France n'a jamais négligé de lui temoigner en toute occasion, pour le féliciter, au nom de toute la de lui temoigner en toute occasion, pour le féliciter, au nom de toute la de lui temoigner en toute occasion, pour le féliciter, au nom de toute la de lui temoigner en toute occasion, pour le féliciter, au nom de toute la lui temoigner en toute occasion, pour le féliciter, au nom de toute la lui temoigner en toute occasion, pour le féliciter, au nom de toute la lui temoigner en toute occasion, pour le féliciter de la presse de la press lettre de M. Merson, ayant été publiée, a rendu nécessaire la note ci-après, dont nous emprun-tons le texte à l'Avenir de la Vienne:

Versailles, 28 mai. Les soussignés, lecture prise de la lettre adressée par M. Ernest Merson à M. de Cumont, sous la date du 23 mai, déclarent que, dans cette lettre, M. Ernest Merson s'est abusivement servi de son titre de président du syndicat de la presse dépar-tementale. Le syndicat de la presse départemen-tale a des attributions rigoureusement détermi-nées, et les soussignés regrettent que M. Ernest Merson ait cru pouvoir les engager dans une ma-nifectotions qu'ille déseavent. nifestation qu'ils désavouent.

J. Massicault, rédacteur en chef de la Charente et de l'Avenir de la Vienne, vice-président du syndicat de la presse départementale;—H. COMBAL, syndic; - etc., etc.

Les bonapartiste se livrent à une propagande active. Le succès inespéré de la Nievre les à remplis d'une audace toute nouvelle. Les deux faits suivants méritent de fixer l'attention du public sinon celle de l'autorité :

La République française signale une manœu-vre bonapartiste sur laquelle elle appelle l'attention du ministre des finances. Des ballots de cartes postales, au dos desquelles étaient collées des photographies de l'ex-priace impérial, encadrées par des inscriptions politiques, ent été remises récemment pour l'expédition à un guichet de la poste. L'employé, qui avait de sérieux doutes sur la légalité d'une pareille expédition, a demandé des instructions à la direction des postes. Il paraîtrait que M. le directeur des postes a répondu par un ordre d'acceptation de ce singulier envoi.

Quelques personnes envoyées de Chislehurst distribuent un peu partout, et à profusion, une photographie du prince Louis-Napoléon fils, à genoux sur un bouclier, levant un bras au ciel. Le bouclier est porté par quatre personnages représentant un paysan breton (?), un ouvrier, un soldat et un bourgeois.

Les trois premiers font face au public; mais le bourgeois se dissimule derrière le bouclier. On ne voit que son chapeau par le haut et sa

Ce personnage qui se dérobe symbolise-t-il e bonapartisme honteux?

Hier soir, à la dernière heure, au moment de la mise sous-presse du Post-Scriptum de la Tache noire, M. Richard, commissaire de police délégué par M. Merlin, juge d'instruction, a opéré la saisie des exemplaires, du matériel, registre, dossiers et correspondances de la Tache noire, 12, boulevard Montmartre, qui ont été aussitôt enlevés.

Ensuite, M. Baragnon a été conduit à son hôtel particulier, 248, faubourg Saint-Honoré, où une perquisition judiciaire a été également effectuée dans l'imprimerie consacrée depuis

Par arrêté de M. le préfet de l'Allier, le colportage, la distribution et la vente du journal le *Républicain de l'Allier* sont interdits sur la voie publiques et dans les gares de ce dépar-

Cet arrêté est motivé par la publication d'une lettre qui aurait paru peu respectueuse pour l'administration.

Voici, d'après le Journal d'Alsace, le texte de la réponse qui a été adressée aux signataires de la pétition demandant l'agrandissement de la ville de Strasbourg:

Strasbourg, 28 mai. J'ai l'honneur, au nom de S. A. le prince de Bismarck, de faire savoir aux signataires de la pétition du 12 de ce mois que Son Altesse se trouve en pourparlers avec le ministère de la guerre, afin être tenté. Le ministre de la guerre vient d'en- de hâter au gré de ses désirs les travaux si néces-

Le président supérieur d'Alsace-Lorraine,

On voit que les pétitionnaires qui se plaignaient d'étouffer dans « leur cuirasse de pierre » recoivent une satisfaction à la prussienne. On va reparer, en effet, la cuirasse.

Une discussion des plus intéressantes se prépare pour la prochaine réunion du conseil fédéral suisse. Le ministre des cultes de Prusse, M. Falk, a déclaré, on le sait, dans une des dernières séances du Landtag, que la lutte de la Confédération suisse contre la curie romaine aurait beaucoup perdu de son intensité, si le gouvernement helvétique avait voulu accepter les articles transactionnels que lui pro-posait la curie, dans le but d'isoler la Prusse et de circonscrire la lutte entre le Vatican et l'Allemagne. Des journaux de Berne prétendent que la déclaration de M. Falk repose sur un malentendu, et qu'il n'y a pas eu de rapports diplomatiques à ce sujet. Une interpeljation est annoncée; elle donnera la solution du différend.

L'Assemblée nationale a enfin statué hier sur le règlement de son ordre du jour. Des débats animés, qui ont eu lieu à cette occasion, et dont il ne nous est permis de donner aujourd'hui qu'une appréciation sommaire, il semble résulter cependant que, sur les divers bancs de la Chambre on hésite à entrer dans le vif de la seule question importante qui s'impose au patriotisme de

Un des membres du cabinet tombé, M. Depeyre, affirmait hier, à la tribune, qu'il n'avait pas dépendu de ce ministère que les lois constitutionnelles ne fussent votées, et, dans un langage sin-gulièrement agressif, il reprochait au centre gauche d'avoir, par son attitude hostile, le 16 mai, empêché l'organisa-tion du septennat, si ardemment réclamée naguère par les conservateurs républicains.

L'affirmation de M. Depeyre est, comme on dit en style de communiqué, une affirmation inexacte. Aucun homme de bonne foi, s'il avait reconnu la nécessité d'organiser sérieusement les pouvoirs du maréchal, conformément à l'esprit de la loi du 20 novembre, ne pouvait donner son approbation et son vote aux projets élaborés par M. de Broglie. Nul ne s'y est trompé, pas plus à la droite qu'à la gauche de l'Assemblée, et c'est parce que le parti orléaniste a vu ses plans dévoilés par les intentions constitutionnelles de l'ancien vice-président du conseil, que celui-ci a dû renoncer à poursuivre ouvertement la lutte. C'est parce que M. de Broglie et ses collègues étaient à bout d'expédients qu'ils ont, comme le dit M. Depeyre, « résolument provoqué le vote, et qu'ils en ont accepté résolument les conséquences. »

Si nous relevons cette incroyable prétention de l'ex-garde des sceaux, de travestir en factieux et en ennemis de leur pays ceux qui ont fait, « résolument » aussi, la guerre au constitutionnalisme de M. de Broglie, voire à son libéralisme incompris, ce n'est point que nous puissions redouter de voir que le danger dont elle s'alarmait à la veille de la rentrée de la Chambre, subsiste dans toute sa gravité, et qu'il importe de n'en point détourner un seul jour nos regards.

Nous voyons bien, en effet, qu'on se propose de voter un certain nombre de lois organiques, telles que la loi municipale, la loi électorale, et nous enten- | germer que dans des cerveaux particulièredons parfaitement ce qu'on veut nous | ment doués. Ni vous, ni moi n'eussions eu

assez médiocre cas des allégations de la voyer des instructions dans ce sens aux diffé- saires de reconstruction du mur d'enceinte et leur | base de l'édifice, et, en quelque sorte, in moi ne sommes des diplomates vertigineux le commencement de la sagesse : car elles ont pour but de faire cesser un état de choses préjudiciable aux intérêts des communes, d'abord, et, en second lieu, de parer aux inconvénients de Broglie paratt. Il la touche de sa baguette magique. Vlan! elle est morale. Et pour preud'une dissolution, que l'on commence un peu partout à regarder comme iné-vitable à bref délai.

Or, même en se plaçant à ce point de vue, le remède semble pire que le mal.

La crise du 16 mai a été provoquée par un mouvement d'opinion, qui devait emporter et qui emportera toute résistance au besoin d'où il est né. Ce besoin, c'est celui de voir clore de stériles disputes, c'est celui de réduire à l'impuissance les agitateurs, c'est celui de réagir vigoureusement enfin contre le scandale public, qu'occasionne la quasi-résurrection de l'impérialisme.

On distingue exactement pour quelle part les mesures répressives prises par le cabinet de Broglie, et son amour immodéré de l'équivoque doivent entrer dans les causes déterminantes de cette évolution si significative. On tremble que le nouveau ministère ne cherche à s'effacer de plus en plus, comme il l'a fait jusqu'à ce jour, et surtout l'on s'étonne qu'après avoir osé accomplir ce que n'eût point tenté son prédécesseur, au jour de sa chûte, le chef du pouvoir exécutif n'ait pas encore senti la nécessité de rassurer le pays autrement que par des déclarapays, autrement que par des déclarations, toujours accueillies avec confiance, sans doute, mais devenues réellement insuffisantes.

« Plus que personne, nous disaient les journaux et les orateurs ministériels au temps de la prorogation, plus que personne le maréchal-président doit tenir, et tient à l'organisation de ses pouvoirs. » C'est cette parole qui a été donnée en son nom, que nous supplions le chef du pouvoir exécutif de dégager sans davantage attendre.

Aujourd'hui, plus encore qu'à l'époque où déjà M. le duc de Broglie l'affirmait si hautement lui-même, « il y va de la sécurité de l'avenir et de l'honneur des pouvoirs publics. »

Propos lyonnais

LE JEU DE L'EMPIRE

Si les bonapartistes ne sont pas des monstres d'ingratitude, ils dresseront des statues à M. le duc de Broglie. Personne en France n'a plus fait pour leur cause que cet homme d'Etat. On peut dire que le héros du 24 mai les a ressuscités. Il a redoré leur auréole. Il a retapé le petit chapeau et remis à neuf la redingote grise.

Cela est d'autant plus admirable, que M. de Broglie avait caché habilement son jeu. Lorsqu'au 24 mai, il recevait la mission de sauver la France, ce qu'il acceptait avec une aimable modestie, qui se serait douté que c'était l'empire qu'il allait faire renaître? Et qui sait? Ce politique est si profond qu'il ne savait peutêtre pas lui même à quels merveilleux résultats il devait arriver.

Cependant, il n'hésita pas. Les représentants de la France lui avaient enjoint de rétal'opinion prendre le change; c'est blir l'ordre moral. Un autre aurait peut-être nante et l'orgueil de sa concierge. Toutes les paru embarrassé. L'ordre moral, cela ne se décrète pas comme un changement d'uniforme qu'avec attendrissement. C'était le modèle des dans l'armée. Mais M. de Broglie avait son plan : il le suivit imperturbablement. Et pour moraliser la France, il la couvrit d'agents et de fonctionnaires bonapartistes.

Il faut avouer que c'était là un trait de génie. De si ingénieuses conceptions ne peuvent

comme M. de Broglie.

Aussi le résultat ne s'est-il pas fait attendre. La France n'était pas morale du tout. M. ve de sa complète moralité, un département plus moral que les autres élit, trois ans après Sedan, un écuyer de Napeléon III.

Mais gardons-nous de rapetisser la gloire de M. de Broglie. Ce n'est pas seulement en ramenant sur l'eau les hommes de l'empire qu'il a servi si victorieusement la cause de l'intéressante dynastie à laquelle nous ne devons encore que trois invasions.

Je sais que trois invasions, c'est bien peu. Fi donc, cela ne vaut pas la peine d'en parler. C'est prebablement l'avis des 37,000 Nivernois qui ont donné leur suffrage à M. de

Bourgoing. Oui, le gouvernement de M. de Broglie a fait mieux que de nous rendre les fonctionnaires impériaux; il a trouvé le moyen de

donner à l'empire finissant comme une vague auréole de libéralisme. C'est étrange à dire, mais c'est ainsi! M. Emile Ollivier, de piteuse mémoire, nous ap-

paraît, si on le compare à M. de Broglie, comme le symbole même de la liberté. Alors, il y avait des lois dures et traitreuses, il est vrai, mais qui étaient des lois. Et la

plus rigoureuse des lois est préférable encore au plus modéré des arbitraires. M. de Broglie ne s'est pas contenté de re-

mettre sur leurs jambes les éclopés de Sedan ; il a fait d'une pierre deux coups: il a porté un coup mortel à la monarchie parlementaire. Tout en couvant amoureusement l'œuf de l'aigle, il a étouffé le poulet orléaniste. Il y avait, en effet, avant le 24 mai. des

hommes de bonne foi qui croyaient encore à la possibilité d'une monarchie sincérement constitutionnelle et libérale. Ils avaient lu les nombreux tomes dans lesquels les parlementaires avaient entassé leurs formidables protestations de libéralisme. Que dis-je? il s'était même trouvé des hommes de bronze qui, s'armant d'un courage inflexible, et de cette triple cuirasse dont parle Horace, n'avaient pas craint de s'aventurer storquement dans les œuvres académiques de M. de Broglie. Ils v avaient gagné de terribles maux de tête, et voilà tout. Mais à travers le fatras de ces livres ils avaient cru voir que ces mes étaient prêts à se faire empaler pour la liberté.

- Ah! vous croyez que nous sommes libéraux, ont murmuré in petto les parlementaires. Vous allez voir comme nous l'entendons.

Et en quelques mois de pouvoir ils abattaient tous les fonctionnaires suspects de libéralisme. ils frappaient plus de cent journaux, ils jetaient sur le carreau le quart des maires de France, maintenaient partout l'état de siège at jonchaient le sol de municipalités dissoutes.

Certains parlementaires ressemblent beaucoup à ces hommes graves et même guindés qui se mettent tout à coup en tête de fêter le carnaval. Ils dépassent en tours et en plaisanteries tout ce que les plus turbulents jeunes gens pourraient imaginer. Vous vous rappelez peut-etre le Monsieur Tringle de Champfleury. Cet estimable rentier, d'un age dejà respectable, était l'édification de sa gouvercommères de son quartier n'en parlaient célibataires, et la fruitière se plaisait à dire à dire à la boulangère qu'elle lui donnerait le bon Dieu sans confession. Pour tout dire, M. Tringle devait couronner une vie de vertus en épousant la fille la plus pincée de la douairière la plus formaliste de la ville.

M. Tringle, invité à une soirée de carnaval chez sa future, eut la malencontreuse idée de insinuer, à savoir que ces lois sont la cette lumineuse idée. Il est vrai que ni vous, se déguiser en diable, rien n'y manquait, ni

Du fer Juin 1874

LE ROMAN

D'UNE

PAYSANNE

VICTOR PERCEVAL

M. Duranton était sorti de chez lui, rayonnant de satisfaction; il y rentrait une heure

Ainsi va la vie. Francine avait employé la matinée à renouveler les fleurs des jardinières, à commander un excellent déjeuner et à faire une toilette

Le colonel sit prévenir sa sille qu'il désirait lui parler, et se réfugia dans son cabinet. Il avait tout à la fois hâte de l'embrasser et re-

doutait de la voir venir. Francine entra, pétulante, joyeuse, un chant sur les lèvres.

- Tions, demanda-t-elle, en faisant du regard le tour de la pièce, où est-il donc? - Il est parti, répondit M. Duranton, en attirant doucement sa fille sur ses genoux.

- Comment! parti? Sans prendre congé!

après, le cœur gros de tristesse.

mari?

— Est-ce bien sûr?

hier.

- Pas ouvertement, mais tu as vu toi-

- Et... tu l'aimes? demanda le père avec anxiété. - Pour te punir de me mettre ainsi sur

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON | leurs, son cheval est à l'écurie, il n'y a pas deux minutes que je lui donnais un morceau

- Je ne parle pas du cheval, je parle du

- J'entends bien; mais l'un ne va pas sans l'autre... Veux-tu que je te dise? C'est une peur que tu veux me faire... il se cache quel-- Je t'assure que non; ton oncle aimant le chevreuil, l'idée m'est tout à conp venue d'al-

ler manger le nôtre à Bussières... - Ah! parfait! - Nous étions déjà loin, poursuivit le colonel; il se faisait tard; revenir ici, seller un cheval, retourner à Saint-Martin, tout cela demandait du temps... si bien que Christian a préféré prendre tout de suite le chemin de traverse.... Il doit nous avoir annoncés à l'heure qu'il est.

- Très-bien, cher père, je comprends, maintenant... L'essentiel est que je n'aurai pas fait ma toilette pour rien.

- Ce n'était donc pas pour moi? demanda M. Duranton, en essayant de sourire. - Si, un peu pour toi... mais pas tout entière.

- Et, le reste... pour qui? - Que c'est vilain de me faire dire ces choses-la! comme si tu ne le savais pas! D'ailleurs, où est le mal? ne doit-il pas être mon

— J'en ai douté longtemps; mais, depuis

- Il s'est déclaré?

même comme il était gentil, complaisant, attentionné.

la sellette, je devrais bien te répondre que bras de son père. sans me dire adieu!... Ce serait affreux! D'ail- | non.

Tent cela débité avec un enjouement, avec | un entrain qui faisaient d'autant plus souffrir M. Duranton.

Cependant il fallait en finir.

Ma mignonne chérie, dit-il, en la serrant plus étroitement contre sa poitrine, et en frôlant son oreille de si près que chaque syllabe se doublait d'un baiser, tu es la digne fille d'un soldat, n'est-ce pas? Et le cœur qui bat là, sous cette mousseline, est un cœur vaillant?

- Oui, père; mais à quel propos? - Eh bien ! arme-toi de courage et de fierté : Christian ne t'aime pas. - Pas beaucoup encore, je le sais, répondit

Francine; mais cela viendra. Le colonel secoua négativement la tête. - J'ai bien de la patience, moi, continua la jeune fille; pourquoi n'en aurais-tu pas? Il

croit aimer la petite Francœur, qui est d'ailleurs charmante et avec laquelle il a été élevé. - Comment! tu sais...

- Oh! je suis plus clairvoyante que tu ne le crois... mais il ne peut pas en faire sa femme. - Pourquoi non?

- Pourquoi! pourquoi!... Tu ne m'as jamais adressé d'aussi étranges questions. Je le sens, sans pouvoir le dire... il me semble que tout s'y oppose... et c'est bien quelque chose que tout, n'est-ce pas, mensieur mon cher père? - Souvent, ce n'est rien, mon enfant.

- Tu dois avoir de sérieuses raisons pour me parler ainsi... Christian t'aura fait quelque confidence. — Oui... il veut, il doit épouser Modeste... je me suis chargé d'arracher le consentement

Et Francine se dégagea violemment des - Toi! répéta-t-elle, toi!

de son père à cette mésalliance.

— Toi!

Puis sa colère tomba tout à coup, ses joues pâlirent, et deux larmes vainement refoulées jaillirent de ses yeux.

Le colonel arpentait le cabinet à grands pas; il ne disait plus rien; il souffrait pour deux; il laissait à la blessure le temps de sai-

Enfin, il s'arrèta devant sa fille et lui tendit la main. - Si nous partions dans quelques jours pour l'Italie? proposa-t-il.

Francine prit la main du colonel et la porta à ses lèvres. Cela voulait dire: " Je ne savais plus ce que je faisais; pardonne-moi mon emportement ». - Alors, tout est bien fini? demanda-t-elle

d'une voix tremblante. - Tout, pauvre enfant! - Mais, il doit y avoir là-dessous quelque chose que je ne comprends pas... que tu ne me dis pas... On ne renonce pas ainsi, tout de suite, à des projets mûris pendant toute la vie, et auxquels, toi-même, tu paraissais tenir... Je puis bien te l'avouer... j'aime mon cousin ! j'en doutais peut-être; j'en suis sûre maintenant... S'il le faut, je saurai me résigner... mais je veux tenir de lui... de lui-meme, entends-tu bien! qu'il renonce à moi, pour le

présent et pour l'avenir. M. Duranton était fort embarrassé; il prenait des détours: il cherchait des biais, des euphémismes, mais Francine ne comprenait pas. - Et mon oncle, dit-elle, crois-tu donc

qu'il consente? - Il le faudra bien.

- Pourquoi, cher bon père? — Que diable!.. parce que... parce que... - Si tu n'as pas d'autres raisons que celle-

là à me donner... - Si, j'en ai d'autres... malheureusement et de péremptoires! Après tout, tu ne sors pas de nourrice; tu n'as pas vécu dans une boîte... Je te vois toujours lire, et il est impossible que...

— Impossible que?... Mais dépêche-toi | au profit des autres, bien entendu, car lors-- Tu as poussé à l'air libre, continua le

colonel se disculpant à l'avance de ce qu'il allait être force de dire; ce genre d'éducation a ses avantages et ses inconvénients; s'il en perd quelques-unes, il en préserve beaucoup d'autres. - Quel préambule, mon Dieu!... C'est donc

- Helas! oui, assez pour faire le malheur de plusieurs personnes, y compris le tien... Bref, un honnète homme n'abandonne pas la

bien terrible?

mère de son enfant. - De son enfant... tu dis? Modeste... ah! je comprends! Et soudain ses larmes tarirent.

— Quand partons-nous, père? demanda-t-elle, demain? ce soir? à l'instant? le plus vite possible! - Pas avant quelques jours... Ne faut-il pas que je plaide et que je gagne la cause de ce malheureux garçon?... Cela me rappelle que je dois aller à Saint-Martin... Le cabriolet est sans doute attelé... Je ne te propose pas de

venir avec moi. — Je ne remettrai jamais les pieds à Bussières.

- Jamais... c'est peut-être beaucoup dire. - Mon pauvre oncle qui m'aimait tant! - Eh bien, voilà que tu recommences à pleurer! et cette promesse que tu m'avais faite d'être une fille de cœur?... Allons, mademoiselle, essuyez-moi vite ces vilains beaux yeux!... je regrette bien d'être obligé de te laisser seule dans un pareil moment...

tement: - Je change d'avis, dit-elle; je t'accompagne... je veux être digne de toi... Moi aussi je plaiderai pour Christian, pour Modeste!... pauvre Modeste! Ce ne sera pas de trop de deux avocais... Oh! nous l'emporterons, tu verras... Quand je me mets à être éloquente...

La jeune fille sortit tout à coup de son abat-

qu'il s'agit de moi... M. de Bussières ne peut pas refuser; ce serait tuer la mère et l'enfant... Et puis, nous partirons aussitôt... Je me sens bien la force de contribuer de mon mieux à leur bonheur, mais je n'aurais pas celle d'en être temoin.

Ici, il faut bien le dire, l'instinct de la riva-lité surnagea un instant; elle sit à son père la même question que le colonel avait dejà adressée à Christian, et qui, fût-elle résolue en faveur de son amour-propre, ne pouvait plus rien changer à la logique des faits : à savoir si, en se mariant, le jeune baron accomplissait un sacrifice ou satisfaisait une passion. —Je n'en sais trop rien, répondit M. Duranton, lequel jugea qu'il avait le droit de

mentir, pour laisser le doute à sa fille. Francine monta chez elle, jeta un regard de regret à sa jolie toilette, si inutilement préparée, passa à la hâte une robe très-simple. et, dominant la situation, calme en apparence, presque souriante, elle prit place dans la voiture à côté de son père.

XII.

Modeste ignorant que Christian avait successivement retarde, du matin à l'après-diner et de l'après-dîner au soir, sa visite à Bretteville, avait été très inquiète de ne pas le voir venir.

C'était aux yeux de la jeune fille, le pronostic certain d'une mauvaise nouvelle, que son amant mettait naturellement peu de hâte à lui révéler.

La nuit fut mauvaise; elle souffrit beaucoup, moralement et physiquement. C'était un miracle que sa mère ne l'entendit pas se plaindre, aller et venir. Une crise subite pouvait tout révéler. L'important était que Mas Francœur y fût au moins préparée.

(La suite à demain.)

qui se balançait admirablement. Sous ce costume, M. Tringle ne se reconnaissait plus. Il faisait des sauts prodigieux ; renversait l'étalage de la fruitière, glaçait d'effroi sa concierge et faisait évanouir l'épicière du coin. Il ameutait tous les chiens de la ville ; arrachait toutes les sonnettes, mettait l'enseigne des pompes funèbres à la porte d'un médecin et lançait dans le jardin du pensionnat des demoiseiles un énorme écriteau en forme de

Enfin, après avoir prolongé longtemps ses ébats effrénés, M. Tringle, poursuivi par l'autorité, faisait son entrée dans le salon de ces dames. Son cœur battait bien fort sous sa peau de diable. Mais enhardi par cet infernal costume, il premeditait une galanterie si diabolique, qu'elle devait faire éclater de rire toute

On introduit M. Tringle. Mais la maison est silencieuse : Point d'invités dans le salon. Les dames cousent à la lumière timide d'une lampe. M. Tringle, dégrisé, s'assied dans le coin le plus obscur et cherche vainement à dissimuler son infernale queue qui fretille désespérément. Tout à coup les dames poussent un cri d'effroi. - Comment, Monsieur, s'écrient-elles, c'est ainsi que vous vous costumez, et un mercredi des cendres encore.

M. Tringle s'était trompé de jour. Les amoureux sont distraits. Il va sans dire, que le mariage rata complé-

Infortuné M. Tringle!

Trop heureux bonapartistes!

M. Cézanne a adressé au Petit Marseillais une lettre qui entre dans d'intéressants détails sur la part que l'honorable député des Hautes-Alpes s'est trouvé appelé à prendre à la récente crise ministérielle.

En dehors de la question personnelle, cette lettre est un véritable document que nous nous empressons de reproduire:

Paris, 24 mai 1874.

Monsieur le rédacteur, ·Ma participation à la dernière crise ministérielle m'a valu, de mon département, nombre de lettres auxquelles je vous serais reconnaissant de permettre que je réponde dans le Petit Marseillais, puisqu'il est, — à bon droit, — le journal le plus répandu dans les Hautes-Alpes, où ne paraît d'ail-

leurs aucune feuille politique.

En ce qui concerne la première combinaison tentée par M. de Goulard, et dans laquelle mes amis MM. Mathieu Bodet, Waddington et moi devions représenter la partie la plus modérée mais non la moins ferme du centre gauche, je ne peux rien dire. Ce qui s'est passé n'est pas mon secret personnel. C'est à l'honorable M. de Goulard qu'il appartient de raconter, s'il juge à pro-pos, et ses efforts persévérants et les causes d'un échec si voisin du succès.

Je ne pense pas davantage rendre compte de ma conversation avec M. le président de la République lorsqu'il m'informa, vendredi dernier, qu'il s'était décidé à former un ministère d'office et qu'il m'y avait nommé, honneur que je n'ai cru pouvoir accepter. Mais j'ai bien le droit, sans prétendra témoigner en faveur de M. le maréchal de Mac-Mahon, de démentir certaines paroles qu'on lui a, paraît-il, attribuées.

M. le président de la République a montré pendant cette crise ce grand caractère et ce dévoûment patriotique dont il a déjà donné tant de preuves et qui doivent lui assurer le respect et la confiance de tous les bons citoyens; il n'a paru préoccupé que de se conformer à ses devoirs constitutionnels; il s'est appliqué à rester l'arbitre ferme et patient des partis; aucune difficulté n'est venue de lui; ce n'est pas lui qui a repoussé un programme politique très-modéré qui avait pour objet d'imposer à tous les partis indistinctement une pénitence de sept ans, qu'ils ont tous plus ou moins méritée, et à l'expiration de laquelle la France aurait décidé de son avenir.

L'opposition est venue de ce parti qui n'a pas encore pu se résoudre à sortir de sa désolante politique de négations et d'atermoiements. Les républicains, les bonapartistes, les hommes de l'ancien parti orléaniste acceptent les uns et les autres le principe de la souveraineté nationale, dont le drapeau tricolore est le signe. Tons ils sont prêts à se soumettre au jugement de la France : ils ne différent que sur l'houre et la forme de ce jugement, qui ne sera sans appel que s'il est sincère

Les légitimistes seuls, comprenant bien que leur désaccord avec le pays est irrévocable, bornent leur politique à tout empêcher. On a dit avec esprit et vérité qu'ils retardent toute solution dans l'espeir qu'un miracle leur permettra de gagner à une loterie pour laquelie ils n'ont pas de billet. Hélas! c'est la France qui est l'enjeu de cette par-

Un de leurs journaux, l'Union, vantant naguère les exploits de sen parti, rappelait qu'il avait tenu en échec le Directoire, l'empire, Louis-Philippe et la République de 1848; il négligeait de dire que les ultras avaient grandement contribué à préci-piter du trône Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, c'est-à-dire les représentants de leur propre principe. Il est à craindre qu'à ces désastreux états de service le même parti n'ajoute bientôt un malheur de plus en enlevant à l'Assemblée nationale la puissance d'instituer, auprès du président de la République, les deux assemblées nécessaires à la marche d'un gouvernement régulier.

C'est parce que je n'ai voulu m'associer à aucua degré à cette politique funeste que j'ai voté pour le duc de Broglie, le jour oû il a été attaqué par les ultras, et que j'ai refusé d'entrer dans un ministère qui n'aurait pas la certitude de pouvoir se passer de leur concours.

Contre les radicaux rouges qui déchaînent les tempêtes et les radicaux blancs qui ferment l'entrée du port, que Dieu protége la France!

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, avec mes remerciments, l'assurance de ma considération très-distinguée.

E. CÉZANNE, membre de l'Assemblée nationale.

LETTRES D'ESPAGNE

Madrid, 29 mai.

Il ne faudrait pas considérer comme absolument dénuée d'importance l'apparition de M. de Hatzfeld parmi nous. Un homme de cette catégorie et de cette valeur qui arrive tout à coup dans un pays aux abois comme celui où nous sommes, au moment précis où vient de se former un ministère conservateur qui semble, par sa composition, présenter un peu plus de solidité qu'à l'ordinaire, quand on connaît les tendances assez clairement indiquées et les précautions minutieuses du ministre qui l'envoie, — un tel homme, dis-je, ne vient pas uniquement à Madrid pour contempler la majesté du Mancanarès ou le jet d'eau de la Puerta del Sol. D'autant plus que, de tous les peuples de l'Europe, ce sont peut-être les Allemands qui voyagent le moins pour le roi de

Prusse de la tradition. M. de Hatzfeld a certainement une mission. Cette mission, à s'en rapporter au premier venu, est la fable de la ville, on la connaît mieux encore que si chacun l'avait donnée lui-même; M. de Bismarck a du malheur: il ne peut rien faire de caché qui ne soit à l'instant pénétre et deviné par des milliers d'observateurs qui lisent aussi couramment dans les replis les plus profonds de sa pensée que sur une affiche de cirque olympique. C'est en vertu de cette pénétration quasi-universelle, dont nous devons remercier la Providence, qui a su à propos, pour un si grand mal, tant multiplier les remedes, que nous connaissons exactement | maréchal Serrano un grand diner, quoique

les cornes, ni la queue, une queue superbe l'objet de la mission de M. de Hatzfeld. — Il l'Angleterre n'ait pas encere reconnu officielvient mettre sur le trône d'Espagne un Hohenzollern quelconque et renouer la chaîne trop longtemps interrompue des souverains allemands d'Espagne. C'est une revendication aussi légitime que celle de l'Alsace et de la Lorraine.

Il y a cependant certains esprits, - qui, il est vrai, ne pensent pas comme tout le monde, peut-être parce qu'ils ne lisent pas aussi couramment dans la pensée de M. de Bismarck,

- pour lesquels la mission de M. de Hatzfeld aurait de tout autres mobiles. J'en suis faché pour la masse des conservateurs, mais je dois à la vérité de déclarer que les personnes auxquelles je fais allusion sont en général les mieux informées, les plus capables, par leur position et par leurs vastes connaissances politiques, de débrouiller les écheveaux les plus mèlés de la diplomatie.

Il faut d'abord renoncer à saisir sur M. de Hatzfeld lui-meme, dans ses paroles, dans ses actes, dans ses traits, dans son attitude, le secret dont il est le dépositaire. Il est absolument impénétrable. Il arrive ici en touriste, admirablement recommandé; il va partout, fait et reçoit des visites, cause volontiers avec tout le monde, avec les ministres aussi bien qu'avec les personnages de tous les partis. Quand on cherche à le sonder, l'investigation s'arrête court sur un aimable sourire, espèce de cuirasse d'acier poli qui ne laisse rien pas-

ser, ni par le dehors ni par le dedans. C'est surtout pour l'ambassade prussienne qu'il est la plus mystérieuse des énigmes. On 'y traite comme une autorité incontestable : mais, à part les recommandations qui sont naturellement très chaudes, il ne laisse point passer un bout de papier officiel qui fasse connaître pour quelle chose il vient ou ne vient pas.

Nos hommes d'Etat en ont peur et n'ont plus de repos depuis que cet astre extraordibaire est apparu sur notre horizon. Le maréchal Serrano a été obligé d'aller se plonger dans les bruyants plaisirs de la chasse au Prado pour s'arracher aux pensées qui l'obsèdent M. Sagasta maigrit et donne des inquietudes M. Ulloa est à bout de combinaisons, car M de Hatzfeld ne s'ouvre pas encore, il semble n'être venu que pour avoir le plaisir de faire la connaissance de tous nos hommes d'Etat et enrichir ses Mémoires d'intéressantes observations sur leur compte.

Pour en revenir aux conjectures que font les personnes dont je parlais tout à l'heure, car ce ne sont encore et ne peuvent être que des conjectures, - M. de Haizfeld ne vient pas ici pour proposer un prince allemand. On ne peut pas bounement prêter à M. de Bismarck une intention aussi maladroite, qui n'aurait d'autre effet que d'irriter le peuple espagnol tout entier, si chatouilleux à l'endroit de la nationalité, surtout après l'épreuve si malheureuse du roi italien importé avec tant d'imprudence par Prim, qui paya si cher son andace. Ce serait faire la partie trop belle au prince Alphonse, que la Prusse, d'ailleurs, ne patronne pas.

La Prusse a d'autres préoccupations ; la facilité avec laquelle la France a payé ses milliards, recouvré ses forces, rèorganisé son ar mée, l'inquiète.

Ce pays est observé, épié, étudié avec soin dit-on; il n'y a pas de petite bourgade, si reculée qu'elle soit, dont on ne prétende connaître l'esprit et les aspirations, et on déclare que les Français à tous les degrés ne soupirent qu'après la revanche. Cela peut n'être, après tout, qu'une tactique imaginée par la Prusse pour les besoins de la cause. Elle feint de se croire menacée, pour avoir le prétexte s'entourer de toute espèce de précautions. Elle vient en Espagne pour sonder le terrain et voir si elle ne pourrait pas s'y ménager des alliances.

Personne ne doute ici, dans les plus hautes régions, qu'il n'existe entre la Prusse et l'Italie un traité secret d'alliance défensive et offensive : ce serait un traité semblable que la

Prusse voudrait contracter avec l'Espagne. Le moment est opportun, l'Espagne croit avoir beaucoup à se plaindre de la France à l'occasion des secours de toute sorte qu'elle a laissé arriver aux carlistes. Sous ce rapport, les autorités limitrophes de ce pays ont été d'une condescendance et d'une partialité telles, en faveur de l'absolutisme, qu'elles ont exaspéré à un degré extrême l'Espagne libérale. Celle-ci ne peut s'empêcher d'en faire remonter la responsabilité jusqu'au gouvernement lui-même. Elle l'accuse d'avoir été en quelque sorte sourd à toutes les protestations qu'elle n'a cessé de lui faire, en ne déployant aucune énergie pour couper court à tous les abus dont elle se plaignait.

L'irritation est telle, qu'aujourd'hui même les espagnols, méconnaissant les lois les plus vulgaires de l'humanité, sont au moment de protester contre l'installation d'un hôpital à Pau pour recueillir et soulager les blessés caristes qui ont été transportés sur nos fronières.

Cette disposition d'esprit ne manquera pas, soyez-en sûr, d'être exploitée.

La nation espagnole est pauvre et malheureuse, mais elle n'est pas à dédaigner; on ne peut s'empêcher du moins de reconnaître en elle les qualités militaires les plus brillantes. Les. 100,000 hommes qu'elle a pu mettre sur pied en quelques mois, et qui se sont si valeureusement comportés en présence des carlistes. ont attiré l'attention du ministre prussien, qui est prêt à faire beaucoup pour s'assurer l'amitié d'un tel peuple, si bien placé pour opérer à certains moments une diversion puis-

Ce que désire le gouvernement espagnol. trop sier peut-être pour le demander, ce sont des égards, de la considération, de l'empressement à reconnaître ses droits et à les faire respecter. Notre politique sous ce rapport n'a pas été toujours très heureuse : outre l'appui que nous avons laissé donner aux carlistes par les légitimistes de la frontière, on n'a cherché que trop, à d'autres époques, à peser sur les déterminations du pays, et l'Espagne s'en

souvi**ent.** La politique prussienne ne tombera pas, oien certainement, dans cette faute : elle laissera le pays se constituer comme il l'entend. Elle fera peut-être plus encore. Déjà je vous ai parlé de banquiers prussiens qui s'offraient à relever les finances du pays; le fait était très-positif, quoiqu'il ne se soit pas répandu au-delà de la sphère des ministres. Une aide efficace dans l'état désastreux où se trouve le Trésor espagnol est un appât bien séduisant. Ce n'est pas en vain que la sagesse populaire a dit de la bourse que le diable s'y trouve quand elle est vide.

Ce que vient de faire M. de Hatzfeld, au sentiment des personnes dont je parle, c'est donc étudier le terrain pour savoir sur qui et sur quoi il peut compter pour jeter les bases d'une étroite alliance entre les deux pays. Sans doute, il doit désirer que l'Espagne ait un gouvernement définitif et durable; c'est surtout ce vœu qu'il met le plus volontiers en avant, car l'indéfini, c'est bien clair, ne vaut absolument rien pour quoi que ce soit. -Réussira-t-il? Je ne le sais pas.

Mais avons-nous ici quelqu'an qui soit en état de surveiller M. de Hatzfeld et de parer ce coup qui menace la France? Je le voudrais bien; mais, franchement, je n'ose l'espérer. et je ne sais pas même si nous avons un am-

bassadeur. M. Lavard donne aujourd'hui, je crois, au lement le gouvernement espagnol. (Journal des Débats).

L'affaire du capitaine Hyde, au Chili.

Le steamer Moselle a apporté les nouvelle suivantes de Valparaiso, 7 avril :

Le 31 du mois dernier, le consul anglais a envoyé sa protestation à l'intendant de ce port contre l'arrestation du capitaine Hyde. Ce document établit que, peu de jours après l'arrivée à Valparaiso des survivants de l'équipage du Tacna, ils furent requis, ainsi que le capitaine Hyde, le consul anglais y consentant de se présenter et se présentèrent devant le juge de la cour criminelle pour donner leurs témoignages relativement à la perte du Tacna. Le capitaine Hyde fut, en outre, cité à comparaître devant le consul, selon le vœu de la loi, pour répondre de la perte d'un navire anglais.

Cette cour siégea du 12 au 21 mars et, dans cette période, tout le personnel de l'équipage fut interrogé sous serment, y compris les trois Chiliens qui en faisaient partie. Toutes ces personnes farent entretenues comme marius naufragés ou comme témoins, aux frais du gouvernement anglais. La cour déclara qu'aucun crime n'avait été prouvé soit contre le capitaine Hyde, soit contre l'équipage, de nature à justifier la détention d'aucun d'eux et, en conséquence, elle les mit en

Le 24 mars, le capitaine Hyde, de l'avis et du consentement du consul se rendit à bord du stramship Illimanni en qualité de capitaine d'un navire naufragé, en destination de Liverpool. Cet arrangement fut notifié par le consul au capitaine du port, qui ne sit aucune réponse

Cependant un télégramme, reçu au consuat à six heures de l'après-midi du même jour, informa le consul que le capitaine Hyde avait été arrêté à bord de l'Illimanni à son arrivée à Lota. De ce dernier lieu le capitaine Hyde ut transporté, à bord du steamer Callas, à Valparaiso où il fut mis en prison. Les raisons dennées au consul pour justifier cet acte furent que le capitaine Hyde devait être soumis au ugement de la cour criminelle à propos de la perte du Tacna. Le consul anglais notifia à 'intendant qu'il avait vu le capitaine Hyde lequel protestait contre son arrestation.

La protestation du consul s'appuyait sur le fait que le Tacna est un bâtiment anglais sombrant en pleine mer et non dans les eaux chiliennes; qu'aucune accusation n'avait été justifiée contre le capitaine Hyde, sujet anglais ; que celui-ci avait annonce qu'il avait quitté le bord du consentement du consul; qu'il était donc simple passager sur le steamer; qu'ainsi il n'existait aucun motif d'arrestation ou d'emprisonnement. Le consul demanda donc la mise en liberté immédiate du capitaine Hyde comme sujet anglais et déclara qu'il rendait responsables de tous les dommages les auteurs de l'arrestation.

Le consul terminait sa protestation en se plaignant de ce que, du consentement de l'intendant maritime, un employé du consulat ayant été envoyé près du capitaine Hyde, cet envoyé n'avait pu voir le capitaine. L'intendant répondit que le capitaine Hyde avait été arrêté par ordre du juge de la cour criminelle, et que les autorités de Lota et le colonel avaient reçu l'ordre par le télégraphe d'exécuter l'arrêt de la cour. L'intendant n'avait point accepté la protestation du consul parce que cette protes- Les Français sont tous égaux devant l'unifortation se basait sur une question qui, ne pouvant être résolue que par les tribunaux, ne concernait point l'intendance.

Si l'employé du consulat envoyé près du capitaine Hyde n'a pu arriver jusqu'à celui ci, c'est que cet envoyé s'est présenté après le coucher du soleil et que le règlement s'opposait à son admission. Toutefois, il a été convenablement reçu.

Le consul anglais répondit qu'il avait remis l'affaire entre les mains du ministre britannique à Santiago. Les choses en étaient là, lorsque le 3 avril, M. Humbold demanda formel lement la mise en liberté immédiate du capitaine Hyde et une indemnité de 25,000 livres sterling. Si le gouvernement chilien ne satisfaisait point à cette double demande, M. Humbold le priait de lui délivrer ses passe-ports. Au départ de la Moselle, le capitaine Hyde n'avait point encore été mis en liberté.

ECHOS DE PARTOUT

La cour de cassation va perdre un des jurisconsultes les plus éminents de notre temps. M. Faustin Hélie est né le 31 mai 1799 ; par conséquent, il tombe sous le coup du décretloi de 1852.

Ce n'est pas sans regret que nous verrons s'éloigner de la chambre criminelle de la cour de cassation le président juste et éclairé, qui dirigeait ses délibérations avec autant de sagesse que de hauteurs de vues.

Le Monde russe signale parmi les avocats non inscrits au barreau de Saint-Pétersbourg, mais ayant le droit de plaider devant les justices de paix, deux dames, Mmes Z... et I..., lesquelles, au dire de cette feuille, s'acquittent très-bien de leur rôle.

Mme Z... a étudié le droit à fond et aurait l'intention de se présenter aux examens de la Faculté de droit de Saint-Pétersbourg.

On annonce les fiançailles de la princesse Béatrice, la plus jeune des filles de la reine Victoria, avec le grand-duc héritier de Mecklembourg Strelitz.

La princesse Béatrice est âgée de dix-sept

Son fiancé, prince Georges-Adolphe, est né en 1843. Il porte, parmi ses nombreux prénoms, celui de « Wellington. »

On avait concu de nouvelles inquiétudes sur la santé de M. Guizot. Le Journal des Débats dit qu'une lettre du

Val-Richer, reçue hier matin et datée du 28, annonce une amélioration dans l'état du malade qui a pu prendre quelques aliments et séjourner quelques heures dans son jardin.

Nous avons annoncé, dans un de nos derniers numéros, que la municipalité d'Athènes avait donné à une des rues de cette ville le nom d'Ambroise Firmin-Didot. Voici la lettre qui a été adressée à M. Ambroise Firmin-Didot:

Attendu que, dès l'origine, vous vous êtes hautement signalé par votre bienveillance pour toute la Grèce et par vos bienfaits personnels pour ceux des Grecs que vous avez secourus, il a été décrété dans le conseil du peuple des Athéniens de donner votre nom à l'une des rues de la ville, où il sera inscrit, afin qu'il soit à double titre un éternel souvenir de votre bienveillance généreuse pour la Grèce, et aussi de la reconnaissance de la Grèce envers vous dans les temps

Je me félicite donc de vous adresser cette délibération du couseil du peuple qui constate vos mérites. Le démarque des Athéniens,

P. CYRIAKIS. Athènes, le 26 février 1874.

Une simple statistique pour prouver comme l'empire maniait avec désinvolture les écus de la France:

L'Hôtel-Dieu a dejà engouffre 37,900,000 francs, et tout annonce qu'il coûtera au moins 42 millions, fort probablement davantage. Si l'Hôtel-Dieu finissait par contenir les 800 lics projetés, chacun d'eux ne coûterait pas moins de 52,500 francs. Mais, au dire d'un grand nombre de médecins éminents, pour que l'établissement puisse être utilisé et rendre des services acceptables, il faudra, de condition expresse, que sa population ne dépasse jamais 400 à 450 malades. A ce compte, chaque lit effectif de l'Hôtel-Dieu de Paris ressortirait finalement à la somme colossale de 93,333 à 105,000 fr.

Bons contribuables, payez, et ceux qui commettent d'aussi effroyables bévues seront con-

Nota bene. — On a reconnu indispensable et, comme hygiène, de démolir le premier étage de ce palais.

Un patient calculateur s'est amusé à compter le nombre de lettres formant les noms des nouveaux ministres : il en a trouvé 64. Et le cabinet de Broglie a été renversé par 64 voix!

Et les lettres qui se répètent dans leurs noms sont au nombre de 14, — chiffre de la majorité qui a renversé M. Thiers le 24 mai. Coîncidence cabalistique!

Une heureuse nouvelle! On abandonne les faux cheveux! Cet événement dont on ne peut que féliciter les dames nous est annoncé par

le Sport: Chez la comtesse de Béhague, comme chez Mmo de Galliera, comme au jeudi de la duchesse de Mouchy, si élégant et si animé, on pouvait constater que si les femmes portent plus de fleurs et de diamants, en revanche elles portent moins de cheveux. La plupart de nos individualités élégantes semblent comprendre ensin que rien n'est beau que le vrai, que lui seul est aimable - en matière de coiffare comme en toute autre chese. Elles ont senti que leur figure méritait mieux que de servir de tête à perruque et apprécié tout l'avantage qu'elles avaient à user de leurs agréments personnels.

Le clan des jeunes mariées, si nombreux cette année dans le beau monde, n'a pas été étranger à cette évolution. Ces visages juvéniles ne pouvaient se prêter à ces toisons aux mille boucles qui écrasent les épaules, rapetissem le corps, et bien pis encore, vieitlissent horriblement. La moindre trace de fatigne vous atteint-elle en effet, vite elle est mise en relief par ce cadre de cheveux artificiels dont l'exagération ne peut s'accommoder que d'une gaieté incessante et d'un rire perpétuel.

Donc, nos jeunes mariées se sont coiffées dans le monde, comme au couvent, avec leur simple chevelure personnelle, et, en les voyant si jolies ainsi, toutes les femmes de véritable élégance se mettent à vouloir les imi-

C'est un fait curieux d'ailleurs que cet instinct d'imitation qui pousse la société française à brûler aujourd'hui ce qu'elle adorait hier, dès qu'elle voit quelqu'un qui y porte la torche : notre époque se distingue par l'absence complète de la personnalité dans le caractère et la manière d'être. Tous semblent taillés sur le même patron et voir par les mêmes yeux. mité.

Voici un trait de Narvaëz mourant — qui està lui seul un portrait tout entier. - Pardonnez-vous à vos ennemis? lui de-

mande le prêtre. — Je leur pardonne, dit le mourant, parce que je les ai tous fait fusiller.

- Excepté ce brigand de Prim, qui m'a échappé... Mais celui-là, je ne lui pardonne

Et, après un soupir, il reprend :

La scène se passe chez un notaire. Il s'agit de la signature d'un contrat de mariage. Le futur paraît très-soucieux; son air sombre augmente au moment où l'officier ministeriel lui passe la plume pour apposer sa signature au bas de l'acte.

- Pardon, cher beau-père, dit-il au papa de la jeune fille, est ce que vous ne m'accorderiez pas sur votre demoiselle des pouvoirs l'administration préfectorale. seulement pendant sept ans?

Instructions sur l'appel de la classe de 1872

Une récente circulaire du ministre de la guerre intéresse un assez grand nombre de familles pour que nous jugions utile d'en porter les dispositions à la connaissance de nos

lecteurs. On sait que la deuxième portion de la classe 1872, dont l'effectif est d'environ 53,000 hommes, doit être appelée sous les drapeaux au 1er juillet prochain et y être maintenue pendant six mois. La période d'instruction à laquelle ces jeunes gens sont soumis devrait, aux termes de la loi, varier de six mois à un an suivant la rapidité avec laquelle ils seraient estimés avoir profité des enseignements militaires qui leur seront donnés; mais cette année, par mesure tout à fait exceptionnelle et en raison des difficultés financières dont le budjet de l'exercice 1874 ne paraît pas encore sorti, cette période a été uniformement limitée à six mois, ce qui constitue une économie de 3

à 4 millions. Cette réduction de la durée du service exigé a permis au ministre de prendre une disposition bienveillante et, selon nous, fort equitable, à l'egard des jeunes gens qui, ayant contracté pendant la guerre un engagement volontaire, ont servi pendant six mois au moins, soit dans l'armée active, soit dans l'armée auxiliaire, et il a décidé que ceux d'entre eux qui étaient compris dans la deuxième portion de la classe de 1872 seraient dispensés de rejoindre les drapeaux et laissés dans leurs

Il reste entendu que ces jeunes gens seront comprit néanmoins dans la disponibilité de l'armée active et affectés à un corps de troupes de leur région qu'ils devrent rejoindre en cas de mobilisation.

Ce corps de troupes sera de la même arme que celle dans laquelle ils ont servi ; toutefois la cavalerie, les batteries d'artillerie, le génie et les troupes d'administration ne recevant pas cette année de militaires de la deuxième portion, ceux qui ont servi dans la cavalerie seront affectés au train des équipages militaires; ceux qui ont appartenu à l'artillerie, au train d'artillerie, et enfin on versera dans l'infanterie les anciens militaires du génie et des services administratifs.

Cette dispense de la période d'instruction ne s'applique qu'aux jeunes gens qui ont accompli leurs six mois, soit dans un des corps de troupes de l'armée, soit dans la garde nationale mobile, soit ensin dans un des corps francs dénommés dans l'état desdits corps francs organisés en 1870-1871 et reconnus comme avant eu une existence légale. Les intéressés devront adresser immédiatement leurs demandes, par l'intermédiaire des maires ou des | " peut espérer atténuer cette dette, puisque ses

commandants des brigades de gendarmerie, | « recettes actuelles ne suffisent pas à acquitter les au genéral commandant le département dans

lequel ils ont tiré au sort. Ces demandes devront être accompagnées, pour ceux qui ont servi dans l'armée active, par un congé de libération ou état signalétique et de services, délivré par le conseil d'administration du corps auquel ils appartenaient; pour ceux qui ont servi dans la garde nationale mobile, par un état signalétique et de services délivré par les commandants des dépôts de recrutement des départements auxquels ils appartenaient comme gardes nationaux mobiles; enfin, pour ceux qui se sont engages dans un corps franc, par un certificat délivré par le commandant de ce corps franc la signature de ce commandant étant légalisée par le maire de sa résidence actuelle.

Les hommes qui auront servi pendant moins de six mois ne jouiront pas de cette dispense et seront tenus d'accomplir intégralement leur périede d'instruction. Il en sera de même de ceux qui n'auront pas produit leurs justifications le jour de la revue de départ. Dans aucun cas, - ceci est essentiel à noter, - il ne sera accordé de sursis en vue de se procurer les pièces nécessaires pour établir à cette justification.

(Journal des Débats.)

CHRONIQUE

A la dernière séance de la commission municipale, qui a eu lieu avant-hier, séance toute d'affaires, nous l'avons dit, on a commencé à discuter, sans prendre de délibération, la grosse question de la ferme du parc de la Tête-

On n'ignore pas, en effet, que la municipalité soutient, depuis que la ferme a été concédee à M. Estienne, un nombre considérable de

procès avec son fermier. La situation est devenue tellement intolérable que la ville a résolu de résilier son traité,

elle et M. Estienne. M. de Prandière, membre de la commission municipale, avait été chargé de présenter un

par un accord amiable qui interviendrait entre

rapport à ce sujet. Ce rapport conclut à ce que le bail soit résilié, mais à ce que la vacherie reste à M. Estienne, ou plutôt à son associé, M. Renel, qui deviendrait son successeur.

C'était d'ailleurs dans ce sens que M. Estienne avait adressé lui-même une demande à la ville. On comprend que la question demande à ètre étudiée avec soin, puisque sa solution va

entraîner forcement une réorganisation complète du parc. La commission n'a pas voulu se décider ; elle a demandé que M. Estienne soumit à la commission les conditions dans lesquelles il

prétend conserver cette partie de la ferme, qui est une des plus avantageuses en tous points. La commission a ensuite décidé qu'il y avait lieu de s'occuper au plus tôt du jardin zoologique qui est, on le sait, dans un état pitoya-

M. de Prandière deit aller à Paris pour s'entendre avec M. Geoffroy Saint-Hilaire, présisident de la Société d'acclimation.

Oa ne peut nier que le parc n'ait absolument changé d'aspect — à son désavantage, bien entendu — depuis cinq ans.

Il serait temps, peut-être, de remédier à cet état de choses.

On commence à parler, ou plutôt à reparler de la dissolution du conseil général du Rhône. Le décret concernant le conseil général des Bouches-du-Rhône, a mis en goût messieurs les intransigeants, qui voudraient bien voir au diable notre assemblée départementale.

Plusieurs feuilles parisiennes aunoncente même que le gouvernement a discuté sur question de savoir s'il ne serait pas opportun de prendre de suite une décision.

M. le préfet du Rhône, qui est encore à Paris, a dû donner son avis à ce sujet; mais d'après les informations mêmes des journaux qui donnent la nouvelle, toute délibération à ce sujet a été ajournée.

C'était ce qu'il y avait de mieux à faire. Le conseil général est, pour le moment, suffisamment bridé, et ses délibérations sont assez souvent annulées, pour que le gouvernement n'ait pas à s'inquiéter, outre mesure, des faits et gestes d'une assemblée qui gene si peu

M. et Mme Henri Chevreau sont, ainsi que pous l'avons annoncé, arrivés dans notre

Notre ex-préfet arrive de l'Ardèche, on le sait, et se propose de séjourner quelques jours à Lvon.

Sous le couvert de ce soi-disant voyage d'agrément, les véritables intentions de M. Chevreau montrent quelque peu le bout de l'oreille; et il n'est pas téméraire de penser que ce ne soit une tournée essentiellement politique qu'a entreprise l'ancien ministre de l'em-Les comités électoraux sont, nous affirme-

t-on, convoqués pour demain, et le plan de

campagne bonapartiste sera communique à

ceux de nos compatriotes qui peuvent être restés les fidèles adeptes du régime impé-C'est dans les campagnes surtout, croyonsnous, qu'avec ce mot qui semble devenir le sésame, ouvre-toi, » du benapartisme : Appel au peuple! on pense rallier une majorité

suffisante pour faire passer un ou plusieurs candidats du parti, en cas d'élections partieles ou générales. Dans le centre de la ville, M. Chevreau sait assez, lui qui a administré notre département, et qui se trouvait dans la voiture de l'Impératrice, lors de son dernier voyage à Lyon, qu'il n'y a rien à faire, et que ses alliés ne se-

Les campagnards seront-ils plus faciles à convaincre? M. Chevreau apprendra bientôt - à ses dépens, nous l'esperons - que nos populations rurales n'ont point encore perdu le souvenir de nos récents désastres.

ront pas nombreux.

La commission municipale de Villefranche vient de rétablir, par une délibération que nous publions in extenso, l'octroi de la ville, supprimé au 4 septembre 1870 :

" LA COMMISSION MUNICIPALE, « Après avoir entendu le rapport que M. le

maire lui a présenté sur la situation des finan-€ ces de la ville; « Considérant que les recettes ennuelles, tellas qu'elles sont actuellement réglées par le budget, ne peuvent, à beaucoup près, suffire aux

dépenses courantes et ne permettent aucune des améliorations si nécessaires à la ville; « Considérant que la suppression de l'ancien « octroi a constitué, pour la seule année de 1873, « un déficit de 23,974 fr. 94 c. qui vient augmen-

ter d'autant la dette municipale; « Considérant, en outre, que toutes les prévi-sions sur le hudget de 1874 indiquent un déficit probable d'au moins 16,000 fr.;

"Que dans ces conditions, la ville, en y com-prenant le solde restant du sur l'emprunt 1871 et la dette flottante, devra à la fin de l'exer-« cice courant une somme de 17,974 fr. 94 c.; « Qu'avec ses ressources restreintes elle ne

dépenses annuelles obligatoires; « Qu'un pareil état de choses rend non-seule.

ment impossibles les travaux et les améliora. « tions indispensables, mais conduirait la ville « à sa raine en accumulant déficits sur den.

« cits; » « cits; »
Après en avoir délibéré,
« Est d'avis, à l'UNANIMITÉ, que l'octroi de
Villefranche doit être rétabli le plus promptement possible, pour une durée de dix ans;

a Elle charge, en conséquence, son maire, de faire les démarches les plus actives peur obtenir ce rétablissement, de façon à ce que l'octroi puisse fonctionner dans le plus brei delai; « Elle démande pour cela: la simple applica-tion des taxes principales établies par le tarif gé-néral du 12 février 1870, dressé en exécution de fonctionner dans le plus bref délai; l'article 9 de la loi du 24 juillet 1867.

Nous sommes à une époque de l'année pendant laquelle il faut se défier, dans les pro-menades, par la chaleur, des bords du chemin, des petits sentiers, des bois rocailleux. C'est là que les vipères se réunissent et s'accouplent en ce moment. On reconnaît facile. ment la vipère commune, ou aspic, enroulée avec son V fatal sur la têté. Ne cherchez pas à lire; la vipère d'ailleurs

prendra la fuite à votre approche, mais ce sera une fuite armée, et s'il est nécessaire de la poursuivre pour la tuer, il faut le faire avec un long bâton, pour, être à distance de cette spirale enroulée qui se projette sur l'homme en un long ruban comme un ressort détendu On connaît le mode actuel de fermeture des wagons de chemins de fer, et chacun a pu lire

la relation des nombreux accidents qui se sont

produits avec des portières mai fermées, sur le

rebord desquelles s'appuyaient les voyageurs

ou les employés pendant leur service de sur-

veillance et de contrôle des billets. Il paraît qu'on fait, en ce moment, au che-min de fer du Nord, l'essai d'un nouveau système qui aurait pour but de prévenir ces acci

Tant que la tige d'un mécanisme n'est pas complétement entrée dans la gachette, un ressort adapté aux gonds tend à rouvrir la portière; il la repousse pour ainsi dire et la maintient toute grande ouverte. C'est seulement après que l'employé a tourné la poignée que la fermeture est assurée.

Par ce système, pas de surprise possible la portière est ouverte ou fermée.

« Les livres ont leurs destins. » Il n'est guère besoin qu'un poète ancien

l'ait dit pour le croire. Mais si les livres out

leurs destins, les tableaux ont bien les leurs

En voici un singulier exemple qui nous est signale: Monsieur le rédacteur, J'inspecte chaque semaine, pour mon compte personnel, bien entendu, les devantures de que ques magasins d'objets d'art qui sont devenus une exposition permanente de dessins, de tableaux el

de sculptures, que l'on n'a pas toujours l'heureuse chance de pouvoir admirer à l'Exposition an-nuelle de la Société des Amis des Arts. J'y ai trouvé récemment une Fileuse lyonnaise attribuée à l'infortunée Henriette Brown. Ce tableau me frappa, il en avait frappé bien d'autres, et je sis appel à mes souvenirs et aux

ouvenirs d'amateurs plus compétents que moi. Une Fileuse lyonnaise avait été exposée dans le temps au Palais Saint-Pierre, par Mile Arma Fé lix, qui débuta à Bourg dans la peinture de genre et mourut à Lyon au moment où, à force de travail persévérant, elle s'était fait une position par-

mi les artistes de talent. Etait-ce la même? Cétait la même : après quelques recherches

j'ai fini par le découvrir. La Fileuse d'Anna Félix était oubliée dequis bien des années, lorsqu'elle fut mise en vente, i y a quelque temps, chez un marchand de bric-àbrac, à un prix très-modeste. Les marchands de bric-à-brac profitent des saisies, mais il leur arrive d'être saisi à leur tout.

C'est un juste retour des choses d'iei-bas dont voici un nouvel exemple. La Fileuse fut comprise dans une saisie, au prêjudice du marchand, chez qui elle avait été mise en vente. Le châssis en était écorné, la toile déchirée. Mais bientôt après, réentoilée avec soin, revernie et entourée d'un cadre magnifique, elle

faisait de nouveau sa rentrée dans le monde sous le patronage d'Henriette Brown.

Fiez-vous donc ensuite à la paternité ou à la maternité de telle ou telle œuvre d'art que vous payez fort cher parce que les connaisseurs lui ont

attribué un certificat d'origine! J'abrége les détails qui m'ont été donnés sur le fait que je vous signale, et je vous prie d'agréer, etc.

> Un vérificateur des poids et mesures en fait d'art.

Il va saus dire que nous tenons à la disper sition des intéresses, s'il y en a, les renser gnements à l'appui du fait d'art que signale notre correspondant.

Hier matin, un certain nombre de pélerios marseillais ont passé à Lyon, se rendant à Paray-le-Monial. Ils sont restes une partie de la journée

Lyon, et sont montes notamment à Fourvières, où ils ont été reçus par plusieurs délégués lyonnais et par M. le vicaire général qui a célébré une messe en leur faveur. Ils ont apporté de Marseille un bouquet de fleurs d'oranger d'une dimension colossale

A partir de demain, la retraite sera sonnée à 8 heures 1/2 du soir au lieu de 8 heures. L'appel ne se fera qu'à 9 heures.

qu'ils ont offert à la vierge Marie.

Tout dernièrement, un employé de commerce liait conversation, sur la place Bellecoul avec un jeune homme inconnu qui lui avail demandé du feu, et offert un bock.

Après avoir longtemps causé de choses el autres, l'employé offrait à son neuvel ami la moitié de sa chambre, qui était acceptée avec empressement.

Le lendemain matin, le jeune hemme quil tait de bon matin son hôte, lui promettant de le revoir, et lui emportait une bague en bril lants ainsi qu'un porte-monnaie dans lequel se trouvaient soixante-dix francs.

Sur la plainte portée par l'employé, la police se mit aux trousses du jeune homme, qui sut découvert à l'hôtel de la Bombarde et reconnu pour être le nommé François Chaula. Il était accompagné de deux compères : ua

sieur Combeferrier et un sieur Giraud. Traduits devant le tribunal correctionnel ils déclarent arriver de Marseille, et essayent de démontrer leur innocence,

Mais les juges, qui ne sont pas luers dupes condamnent Chaula à six mois de prison el ses deux amis à trois mois de la même peine. Ces trois filous passent, d'après les renseiguements pris, pour avoir des vices honteux qui ne sont pas de nature à leur attirer l'iniulgence du tribunal.

Une autre affaire assez importante est venue à la même audience. Il s'agissait d'un délit de contrebande et de

rébellion commis dans les circonstances sui-Une voiture chargée de fûts vides traver sait la place Morand, au moment où passaient

deux employés de l'octroi. Les deux employés eurent l'idée de filer la voiture.

Bien leur en prit, car ils la virent entrer i une partie de la toiture a été endommagée. dans une écurie où les fûts furent remplis d'eau-de-vie sortie du double fonds d'un tem-

bereau qui se trouvait là. Le voiturier, après avoir opéré son petit manège, fouetta son cheval, qui partit au

Les deux employés de l'octroi coururent après la voiture, et, sur le refus du cocher d'arrêter son cheval, saisirent l'animal par la

Mais l'un d'eux recut un vigoureux coup de fouet sur le bras, et dut lâcher prise.

Le voiturier se contenta de ricaner, et de faire repartir son cheval en insultant les em-Il ne tarda pas d'être pris, ainsi que son

frère, qui semble avoir été son complice. Mais l'affaire n'ayant pas été suffisamment instruite, a été renvoyée pour plus ample informé.

Avant-hier, un maçon, nommé Pierre Nouaille, a constaté, en rentrant chez lui, que ses habits et son revolver lui avaient été soustraits, pendant son absence, par un habile

Il a porté plainte, mais il n'a pas encore été possible de retrouver le voleur non plus que les objets volés.

Ce matin, une laitière agée, qui stationne à l'angle de la rue Grenette et de la rue de l'Hôtel-de-Ville, est abordée par une femme qui lui demande si elle a encore du lait et lui dit, sur sa répense affirmative: Venez donc avec moi, a edeux pas, je vous prendrai

La laitière la suivit: arrivées devant une maison du quartier, la femme s'arrête : c'est

Elles s'engagent dans une allée étroite et sombre, lorsqu'elles sont au fond, la laitière se voit enlever de force son porte-monnaie. qui contenait une cinquantaine de francs.

Elle a eu beau crier; la voleuse après la quelle elle ne pouvait courir, étant âgée et infirme, s'est sauvée avant que ses cris fussent entendus, et elle est revenue en pleurant au lieu où elle stationne d'habitude.

Hier au soir, en rentrant chez elle, une demoiselle a voulu ôter sa montre et sa chaîne. Quelqu'un s'était galamment chargé, d'avance, de lui en épargner la peine, pendant qu'elle sayourait les divins accords de l'orchestre de

On se perd en conjectures sur le mobile qui a poussé, avant-hier, une aliénée enfermée à l'Antiquaille, à se donner la mort dans des circonstances qui dénotent une bien rare éner-

Marguerite Larue était atteinte depuis longtemps de crises telles que les gardiens avaient. juge necessaire de lui mettre la camisole de

Cette pauvre folle a eu la force, pour ne pas dire l'intelligence, de dénouer un des cordons qui la retenaient, de passer ce cordon au travers d'un des barreaux de sa senetre, et de se pendre.

Quand on s'est apercu du crime, Marguerite Larue avait cessé de vivre.

Deux exemples bien tristes d'immoralité de Venissieux, à peine agé de 15 ans, et son cousin germain, né à Marennes, âgé de 19 ans. | soins appropriés à leur âge. Ils étaient cultivateurs à Corbas.

A Solaize, Pétrus et Pierre Montele portes, sur la personne d'une couturière, agée de 21 ans, à des attaques d'une violence telle qu'elle est restée longtemps malade. Petrus Montelet a été envoyé jusqu'à 20 ans

dans une maison de correction. Son cousin Pierre a été condamné à 5 ans de réclusion. La cour d'assises de l'Isère qui les a jugés

mercredi les a, en outre, condamnés solidaire ment à payer 1,500 fr. de dommages-intérêts à la jeune fille, en déclarant les peres, mais mon les mères, civilement responsables. Me Guillot, du barreau de Lyon, s'était porté

partie civile, au nom de la victime de cette odieuse tentative.

Le jury avait été affirmatif sur toutes les questions et avait accordé les circonstances atténuantes.

Isère. - Nous avions dit, il y a quelque temps, qu'il était question d'établir à Vienne un dépôt de matériel du train des équipages militaires du 14° corps d'armée. L'administration de la guerre a approuvé le choix de l'emplacement désigné pour la direction de l'ar tillerie, entre le Rhône, le Levau et le chemin de fer, a proximite de la gare d'Estressin. C'est là que seraient installés les magasins et les ateliers de réparation des voitures et du harnachement.

ses membres, M. Reynier, qui représentait le canton de La Mûre et avait été maire de cette petite ville.

La session présente de la cour d'assises de l'Isère est très-chargée, dans toute la force du terme; c'est-à-dire sous le rapport du no mbre et de la gravité des affaires.

Aussi annonce-t-on qu'une session supplémentaire aura lieu au mois de juin pour les causes qui n'ont pu être inscrites au rôle de la

On nous annonce par dépêche que M. le géneral commandant la division de Grenoble a passé ce matin, à sept heures et demie, au Polygone, une grande revue de toutes les troupes de la garnison.

L'artillerie présentait cinq batteries attelées et cinq escadrons à pied.

L'infanterie présentait tous ses bataillons

La nuit dernière, vers les deux heures du matin, la clochette des avertisseurs aux incendies retentissait dans les rues de Grenoble ; le feu venait de se déclarer rue Cornélie-Gémond, à l'angle de la rue des Dauphins, près la Trésorerie générale, dans le petit bàtiment isolé où sont installés l'école de sculpture de Grenoble et les ateliers de M. Irvoy, statuaire.

On croit que le seu a été communiqué par un four situé au rez-de-chaussée et dans lequel on fait cuire des bois employés en sculpture, et les slammes ont fait de rapides pro-

Ce sont, dit-on, des militaires qui ont aperçu les premiers, des casernes de l'Alma, les lueurs de l'incendie, et qui se sont empressés de jeter l'alarme.

Plusieurs détachements de troppes, les pompiers de la ville et un grand nombre d'habitants sont immédiatement accourus sur les lieux; des chaînes ont été promptement organisées, et grâce au bon fonctionnement du service des eaux, les pompes ont bien vite pu fonctionner.

Au beut d'une heure et quart, grace à un travail opiniatre et intelligent, l'incendie a été tes surent tracées, ferrées et plantées de doucomprimé; mais déjà, dans ce court laps de temps, il avait fait de grands ravages.

Plusieurs modèles et moules sont devenus

Le génie militaire avait élevé des objections au sujet du tracé du chemin de fer de Saint-Andre le Gaz à Vérieu. Nous n'avons pas à entrer dans la discussion ni même dans l'exposé des considérations sur lesquelles il s'anpuyait, on doit comprendre pour quels motifs.

Nous nous contentons de dire, qu'il demande aujourd'hui simplement que la ligne en projet se rapproche de 2 ou 300 mètres de Virignin. Le plan parcellaire, entre Belley et Vérieu, qui précèdera l'expropriation des terrains, est en voie d'exécution. Ce qui prouve que toutes les autres difficultés sont considérées comme aplanies.

AIN. - Le Moniteur de l'Ain annonce que dans le tunnel de Cize, chemin de fer de Nantua, près de 700 mètres sont percés du côté de Simandre, et 700 à 720 du côté opposé. Le tunnel doit

mesurer 1800 mètres. Le pont de Cize est très avancé. Ce pont jeté sur l'Ain, à la sortie du tunnel, se compose de deux étages. Il s'élève à près de 40 mètres au-dessus de la rivière et à une longueur de plus de 120 mètres.

Au point de vue de l'art, comme au point de vue de la beauté da paysage, une visite au pont de Cize est très agréable; aussi les vovageurs y affluent-ils chaque dimanche.

Nous avons commis une erreur dans notre statistique sur les bibliothèques populaires en ce qui concerne le département de l'Ain. Du reste, cette erreur avait été mise en circulation par le Bulletin nº 383 de l'instruction publique des cultes et des beaux-arts.

On se rappelle que nous avons dit qu'il n'existait pas de bibliothèque dans le département de l'Ain.

Or, Bourg possède depuis le mois de décembre 1866 une bibliothèque qui contient trois mille cing cents volumes.

Elle en prête en movenne trois cents chaque dimanche. On en trouve une autre à Meillonnas, dont la création est antérieure à celle de Bourg. Chacune des communes de Vandeins. de Montcet et de Curciat ont la leur. A Saint-Trivier-de Courtes, il existe une biliothèque cantonale pour les instituteurs, fondée par les soins de M. Pariset, conseiller général.

Oyonnax et Ferney sont, croyons-nous, dotes aussi d'institutions analogues. Enfin, Bourg possède encore la bibliothèque des Bons livres, sous la direction de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Nous apprenons que MM. Rollier et Glachant, inspecteurs généraux de l'instruction publique, ont consacré au lycée de Bourg huit ours entiers, du 19 au 27 mai.

Frappes de la prospérité croissante de ce établissement, ils ont voulu en étudier à fond les ressources et les besoins.

Après cette inspection prolongée et à laquelle aucun détail n'a échappé, persuadés que le lycée de Bourg est dans de bonnes conditions et qu'il importe de faciliter le développement que l'avenir doit lui apporter encore, MM. les inspecteurs généraux ont exprimé la pensée qu'au lieu de l'agrandissement projete il vaudrait mieux bair un petit lycée, réservé exclusivement aux plus jeunes élèves (jusques et y compris la classe de précoce ont été donnés par un jeune homme | sixième), et où les enfants, séparés des moyens et des grands, recevraient une direction et des

Ce nouvel établissement de l'Etat, présenant tentes les ressources que les familles neu vent désirer, serait aux yeux de MM. les inspecteurs un bienfait pour notre cité et pour le departement tout entier.

GARD. - On écrit d'Aigues-Mortes à la Ga-

zette de Nîmes : " Le 28 du courant, vers les six heures environ, nous avons pu voir passer dans Aigues-Mortes un homme couché sur une charette et qu'on transportait à l'hôpital. C'est un marchand colporteur qui, parti de Bellegarde se rendait dans notre localité pour y exercer son industrie, Malheureusemeut pour lui, il fit la rencontre d'un individu qui lui proposa de

faire route ensemble. " Arrivés près d'Aiguesmortes, au quartier connu sous le nom de Barque de Soulier, les deux voyageurs s'assirent sur les bords du canal de Beaucaire pour manger un morceau. C'est en ce moment que l'un d'eux se jeta sur l'autre et le frappa de plusieurs coups de couteau.

" Le mobile de ce crime paraît avoir été le vol, la victime ayant été dépouillée de son argent, de ses diverses marchandises et même de ses souliers.

" Le crime aurait été perpétré la veille vers les trois heures de l'après-midi, et ce n'est que le lendemain matin qu'un garde de l'administration du canal de Beaucaire en aurait Le Conseil général de l'Isère a perdu un de | désquyert la victime presque expirante et baignée dans son sang. "

> Caeuse. - Un incendie considérable qui vient d'éclater à Puits-Jean, dans la nuit du 23 au 24 mai, a détruit 30 maisons, et réduit 19 familles à la misère.

Le feu est dû à la négligence d'une femme qui avait chauffé le four samedi. Suivant le Courrier de la Creuse, tout le

village a été brûlé en deux heures. Deux maisons seulement ont été épargnées.

Le préset du Rhône, donne avis, que les compositions pour le concours d'admission à l'école spéciale militaire s'ouvriront au Lycée de Lyon, le 1er juin prochain, à huit heures du matin.

LE CAMP DE VALBONNE

Un de nos amis, qui vient de visiter le camp de Valbonne, nous communique, sur l'installation

des troupes, quelques détails intéressants : De la gare de Montluel, sur la ligne de Bourg, un omaibus conduit au camp en une demi-heure.

Les approches sont formées de constructions légères, surmontées de drapeaux et ornées des enseignes connues : Aux défenseurs de Belfort, Guerre à la soif, Au vrai champoraux, etc. Ces annexes obligées de tous les camps, en sont ici séparées par le chemin de fer, dont la barrière est un obstacle sérieux opposé aux tentations trop vives.

Situé dans la vaste plaine de ce nom, le camp de Valbonne, ou vulgairement camp de Balan, du nom d'un village voisin, forme un triangle irregulier d'une superficie de 1,200 hectares, qui s'infléchit à l'est. La plus longue portée pour l'artillerie est de 7.000 mètres. dont la moitié est formé par une laugue de terrain, large de 300 mètres et s'étendant jus-

qu'à Montluel. L'appropriation de l'immense espace acquis par le gouvernement, fut confié au 2° régiment du génie, qui se mit rapidement à l'œuvre, bles rangées d'arbres. L'approvisionnement d'eau fat assuré par des puits nombreux, d'une profondeur moyenne de 14 mètres, creusés au la proie des slammes. Les murs du bâtiment travers de l'alluvion. L'eau est excellente;

tes, qui répandraient partout la vie et la fraîchear. Les seules constructions du camp sont les quisines, les cantines, quelques écuries, et une salle de police assez vaste. Le général loge dans une cabane en planches, d'une nudité plus que spartiate; mais dont s'accom-mode fort bien sa simplicité toute franche et

militaire. L'angle nord-ouest, où campent actuellement les 75° et 96° régiments de ligne et le 26° bataillon de chasseurs à pied, formant en tout un effectif de 2,000 hommes fut occupé pour la première fois le 29 mars de l'année derntère par les 86° et 92° régiments de ligne sous le commandement du général Delebecque. Une inscription sur marbre blanc placée à l'angle de la brasserie Michal, rappelle cet événement.

Le nombre restreint des troupes est dû l'écoromie ministérielle, qui n'a alloué qu'une somme minime au camp de Valbonne; malgré cela, l'entrain est admirable, les neuf heures d'exercices sont enlevés, et les cours d'ofciers sont nombreux et bien suivis. Les langues ne sont point oubliées. il va des cours de langue allemande et anglaise professés par des officiers avec talent et succès.

Depuis le 21 mai, il a été installé dans le voisinage du village de Châsse, une nouvelle école de tir, ce qui en porte le nombre à quatre pour la France entière. Elle est composée actuellement de 120 officiers et de 240 sous-

Le séjour à l'Ecole de tir est de deux mois et demi, ce qui porte le nombre des élèves par an à 600 officiers et à 12,000 sous-officiers. Il est probable qu'une école de tir d'artillerie v sera bientôt installée et que les batteries y séjourneront successivement afin de se familiariser avec la nouvelle pièce de 5 qui vient d'être adoptée il y a peu de temps.

Les visiteurs ne devront pas oublier le délicieux jardin anglais du bataillon de chasseurs avec son pavillon pour la musique, et ils trouveront un plaisir bien grand à s'étendre sous une de ces tentes, eù ils réveront à l'avenir de leurs enfants. S'il est matinal, le visiteur jouira d'un des spectacles les plus imposants que l'on puisse imaginer; la messe dite sur un autel en plein air dans un temple dont les Alpes forment les limites et le ciel la voûte. Comme tous les visiteurs, j'ai du faire une station à l'immense brasserie Michal. Cet établissement est des plus vastes, on v trouve des salles pour le mess des capitaines et pour celui des lieutenants, d'immenses glacières, un théâtre et une salle commune aussi grande que celle de la brasserie Georges; mais d'une hauteur double. Dans une des salles latérales est installé le Cercle d'officiers, institué par décision ministérielle pour recevoir tous les officiers stationnaires ou de passage. Une petite pièce renferme la bibliothèque, déjà riche quoique de création récente.

Bientôt, assure-t-on, il sera construit une gare au camp même et alors l'excursion sera rendue plus facile et deviendra pour les Lyonnais une charmante promenade.

Nouvelles du Matin

PARIS

(Correspondance spéciale du Journal de Lyon.) 30 mai.

C'est aujourd'hui qu'a lieu le débat sur l'ordre du jour. Vous en connaîtrez le résultat quand ma lettre vous parviendra: la question s'est posée entre la majorité de la commission, représentée par M. Raudot, et la minorité, représentée par M. Bethmont: M. Raudot propose le vote de l'électorat municipal d'abord, puis le vote du reste de la loi tout entière, puis le vote de la loi électorale politique, sans qu'il y ait urgence sur aucune de ces lois, c'est-à dire qu'on procédera aux trois lectures réglementaires. Il est clair que tout cela nous menera jusqu'aux vacances d'août, et c'est là, du reste, le sens véritable du vote du 16 mai.

M. Bethmont demande que l'en discute en même temps les diverses parties de la loi municipale, notamment celle qui touche à la nomination des maires. Cette procédure n'avancerait guère les choses et les lois constitutionnelles paraissent en tout cas renyoyées en novembre prochain.

Le plus intéressant, dans la séance d'aujourd'hui, sera évidemment le scrutin sur l'ordre du jour : il permettra peut-être de prévoir les nouvelles combinaisons des partis.

Toutefois, il n'en faudrait tirer aucune conclusion formelle quant anx chances d'entente du centre droit et du centre gauche. Les négociations ne sont pas encore entamées et l'on en est toujours aux bruits de couloirs. Ainsi, l'on disait hier que M. le duc d'Audiffret était parti pour Nancy, où il devait rencontrer le duc d'Aumale et le décider à agir sur ses amis dans le sens de la conjonction des centres: d'autre part, on affirmait que M. de Goulard venait de se mettre à la poursuite de son collègue pour le détourner de son entreprise. on ne sait au juste dans quel but.

Or, M. le duc d'Audiffret n'était pas arrivé

et M. de Goulard n'était pas parti. Tant que le centre droit persistera à agir de concert avec la droite modérée, une entente avec le centre gauche est évidemment chimérique: il y a incompatibilité évidente entre les desseins de la droite et les opinions du centre gauche. Or ie vois que le centre droit et la droite modérée traitent en commun cette question des déplacements de la majorité vers la gauche : c'est le moyen assuré pour qu'elle

ne soit jamais résolue. Il faut se rendre compte en effet que le centre gauche et la gauche ne sont plus séparés anjourd'hui que par des nuances. Le malheur commun a uni ces deux groupes qui veulent à présent les mêmes choses par les mêmes voies. C'est ce qui fait que la fusion des centres signifie réellement la formation d'une majornté composée du centre droit et de toute la gauche modérée. Quant à la gauche radicale, on l'aurait sur certaines questions particulières et sur toutes les questions de confiance, et il tombe d'ailleurs sous le sens que le centre droit ne pourrait pas et ne voudrait pas compter à titre permanent sur le concours de l'Union républicaine.

On m'assure que le duc d'Audiffret-Pasquier est pénétré de cette nécessité et n'hésiterait pas à proposer à ses amis l'organisation de la République, et la dissolution de l'Assemblée lorsque cette organisation serait achevée. Le centre droit compterait, en revanche, sur l'appui de la gauche dans les élections générales, ce qui motiverait suffisamment la grosse évolution de ce groupe parlementaire.

Ce plan de campagne paraît, au premier abord devoir se heurter contre le parti-pris du maréchal de ne pas séparer son gouvernene paraissent pas avoir beaucoup souffert; mais on espère que le canal de dérivation de hommes du 24 mai. Il est certain, en effet, ment de la majorité, on tout au moins des

l'Ain lui fournira plus tard des eaux jaillissan- | qu'un cabinet pris moitié dans le centre droit, | leur nomination au gouvernement de main mise moitié dans la gauche, serait de nature à effaroucher le président de la République. Aussi la gauche ne demanderait-elle aucun portefeuille. Elle se contenterait, pour toute garantie, des engagements du centre droit, et le cabinet nouveau pourrait être pris alors dans

le sein du centre droit exclusivement. La gauche ne connaît, d'ailleurs, aucun danger: elle n'aurait pas pis qu'elle n'a aujourd'hui en fait de ministres, et si le centre droit manquait de parole, on serait toujours à temps de l'abandonner, ce qui aurait pour effet de le mettre en minorité.

Cette combinaison est hardie; elle n'a pas occupé les groupes parlementaires et je ne crois pas qu'aucun journal en ait rien dit. J'ai lieu de penser, cependant, qu'elle a pour elle l'approbation et le concours des véritables chefs du centre droit. Quant au maréchal, je le répète, il lui suffit que les nouveaux ministres sortent tous de la majorité du 24 mai.

Quant au programme, comme les sept ans sont évidemment respectés et qu'en outre les pouvoirs sont complétement définis et organisés, il ne saurait avoir d'objection fondamentale entre la reconnaissance de la République pour sept ans.

Dans le débat constitutionnel qui s'ouvrirait dans un assez bref délai, si cette combinaison aboutissait, on prendrait pour base le premier article de la constitution des pouvoirs publics proposé par M. Dufaure.

" Le gouvernement de la République francaise se compose d'un président de la République, d'une Chambre des représentants, et

Ce qui impliquerait à la fois la reconnaissance et l'organisation de la République, le maréchal restant président pendant sept ans en tout état de cause.

Vons avez déjà sous les yeux une lettre de M. Cézanne, sur la dernière crise ministé-

On s'entretient beaucoup de la mission que le gouvernement prussien aurait donnée à M. de Hatzfeld, son ministre plenipotentiaire à Madrid. D'après des correspondances venues de cette dernière ville, il s'agirait, pour M. de Bismarck, de refaire une candidature Hohenzollern avec un prince allemand quelconque, un prince de Saxe, dit-on. M. Sagasta serait dans l'affaire et travaillerait dans ce sens son ami M. Serrano. Un général carliste serait même venu à Versailles pour avertir le gouvernement français au nom du prétendant.

Cette intervention de don Carlos donnait à l'affaire toute l'apparence d'une manœuvre destinée à forcer les sympathies et peut-être un certain concours actif de la France; on était donc porté à ranger la mission de M. de Hatzfeld parmi les inventions de tout genre lancées par la presse carliste pour agir sur les cabinets européens.

Or, on m'assure qu'il y a quelque chose; mais ce quelque chose n'est pas du tout ce qu'on avait raconté. M. de Bismarck ne songerait nullement à installer un prince saxon ou autre sur le trône peu enviable d'Amédée.

Il voudrait seulement entraîner l'Espagne dans la guerre contre la curie romaine entreprise par la chancellerie de Berlin avec l'emportement que vous savez. M. de Bismark voudrait organiser une sorte de blocus continental contre Pie IX, et il jugerait le moment favorable pour associer l'Espagne à sa politi-

En revanche, il donnerait au gouvernement espagnol son appui moral et s'efforcerait même de le faire reconnaître par les autres cabinets européens.

Un détail curieux et que j'ai lieu de croire absolument exact : l'agent principal de M. de Bismarck et le collaborateur de M. de Hatzfed dans cette negociation, sergit un M. Ranchez. ami de Serrano et de la plupart des ministres actuels de l'Espagne, et les réunions des personnes intéressées dans l'affaire se tiendraient chez madame de Montijo, mère de l'impératrice Eugénie.

Les bureaux se sont réunis hier pour nommer la commission qui sera chargée d'exami ner le projet de loi sur la dissolution du conseil général des Bouches-du-Rhône.

Ont été élus : MM. Arrazat, de Montgolfier L'Ebraly, Latrade, Ganivet, Malens, Gatien-Arnoult, Waddington, Charreyron, Alfred Giraud, Aubry, Rouvier, Amédée Lefèvre-Pon-

En tout, six membres de la gauche et neu membres de la droite.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 30 mai 1874.

PRÉSIDENCE DE M. EUFFET

La séance est ouverte à 2 h. 40 m. M. le général de Cissey a la parole. Il dépose un projet de loi ayant pour but d'autoriser le gouvernement à revenir aux anciennes règles sur le mode d'avancement dans l'armée, suspendues en vertu de la loi du 5 janvier 1872.

L'urgence est demandée et accordée. M. Raudot, président de la commission de décentralisation, a la parole. (L'Assemblée est agitée; quelques minutes s'écoulent avant que le silence s'établisse.)

a refusé la priorité à la loi électorale et l'a accordée à la loi municipale. Il s'agit maintenant, dit l'orateur, d'exécuter les décisions de l'Assemblée et de faire les affaires du pays. (C'est cela! c'est cela! s'écrient des voix

M. Raudot rappelle que le 16 mai l'Assemblée

nombreuses sur plusieurs bancs. M. Raudot rappelle ensuite l'état de la question, et il émet l'opinion qu'il y aurait lieu de détacher d'abord de l'ensemble de la loi municipale le chapitre relatif à l'élection, soit communale soit départementale.

L'orateur pense qu'on pourrait voter ce chapitre assez à temps pour procéder en temps utile et légal au renouvellement des conseils municipaux et des conseils généraux. (De vives interruptions partent des bancs de la gauche.) L'orateur s'adressant à la gauche, dit qu'il com-

prend que, ne voulant rien changer au système électoral actuellement en vigueur, elle fasse tous ses efforts pour qu'on ne fasse rien. Mais il ajoute en se tournant vers la droite qu'elle voudra, elle, faire quelque chose. Autrement, ajoute M. Raudet, l'Assemblée avouerait son impuissance et amènerait la disso-

(Des clameurs s'élèvent à gauche, on interrompt l'orateur.) Quant le silence s'est rétabli, M. Raudot de-

mande la mise à l'ordre du jour de la loi municipale, en donnant la priorité au chapitre de M. Bethmont a la parole. Il combat la division de la discusion de la loi municipale réclamée

par M. Raudot, et ne croit pas qu'on puisse sé

parer la question électorale de la question administrative, en ce qui concerne cette loi de réorganisation générale de l'administration commu-L'orateur aborde ensuite incidemment la question des maires, et il qualifie la loi qui accorde

de l'administration sur le suffrage universel. M. Bethmont développe également cette idée que le ministère du 26 novembre, n'ayant pas les passions et n'usant pas des procédés de l'empire, le droit de nomination des maires ne pouvait pas être pour lui une arme efficace, ainsi que l'ont prouvé les récentes élections partielles.

M. Bethmont demande à l'Assemblée, au nom de la minorité de la commission de décentralisation administrative, de mettre à son ordre du jour l'ensemble de la loi municipale, sans divi-

L'orateur rappelle le souvenir de la loi électorale de 1830, faite par les conservateurs d'alors pour conjurer le péril social, et qui les a menés à Mazas. Le nouveau ministère, qui ne se produit devant l'Assemblée que par son silence, se tait encore dans cette question.

A qui incombera donc la responsabilité du vote qui va se produire?

M. Bethmont termine en disant que le ministère met le président de la République à découvert devant le pays. (Applaudissements à gauche,)

M. Raudot. — M. Bethmont vient de faire un discours qu'en un autre temps on aurait appelé un discours-ministre.

Si vous ne divisez pas la loi municipale en deux parties, vous ne pourrez faire les élections en temps utile. Devant le grand danger du bonapartisme, l'ora-

teur demande l'union des partis et insiste sur sa M. Waddington combat la proposition

Il rappelle que la lei invoquée par M. Raudot contient un article exigeant que les élections aient lieu au bout de trois ans. Il trouve que l'intérèt capital est qu'elles ne

soient pas retardées.

Il demande que la Chambre vote simultanément les deux lois, mais que les élections aient lieu sur les listes existantes. M. Bérenger demande que l'Assemblée, se

déjugeant, mette à l'ordre du jour la loi électorale politique. Il comprend la difficulté après le vote du 16 mai, mais la Chambre est toujours maîtresse de son

Le vote de défiance du 16 mai a été causé, par le dépôt de la loi sur la seconde Chambre, que la majorité de l'Assemblée n'a pas voulu sanction-

Il veut installer le gouvernement du 19 novembre et lui donner une forte majorité, de manière è assurer à l'illustre maréchal les sept années de pouvoir votées par l'Assemblée. Il se rallie à la proposition de vote simultané,

mais il demande que la deuxième lecture de la loi électorale politique ait lieu avant celle de la deuxième sur la loi municipale. M. Depeyre monte à la tribune pour défendre les actes de l'ancien ministère; mais la vio-lence de son langage contre M. Bérenger et le

centre gauche, soulèvent un tel tumulte que le président menace de suspendre la séance. M. Raudot supplie la Chambre de ne pas se déjuger du vote du 16 mai. M. Batbie appuie la proposition Raudot.

La clôture de la discussion est prononcée. La fixation des votes à soumettre à l'Assemblée a fait l'objet de longs débats. M. Lucien Brun, au nom de l'extrême

droite, ne veut pas scinder la lei municipale pour laisser voter la loi électorale politique. Il demande que l'ordre du jour soit fixé ainsi 1º La loi électorale municipale; 2º La loi organisant les conseils municipaux dont il consent à distraire la loi des maires. (Ex-

clamations à gauche). M. Chabrol se refuse à laisser scinder la loi, organisant les conseils municipaux. M. Buffet met aux voix l'électorat municipal en tête de l'ordre du jour de lundi.

L'Assemblée adopte. M. Buffet propose de faire suivre par l'électorat politique. L'Assemblée repousse la proposition.

L'extrême droite vote avec la gauche. Ce vote, qui puise une importance considérable dans la fin du discours de M. Bethmont, entraîne la mise à l'ordre du jour de la loi sur les conseils nunicipaux après l'électorat muni M. Wallon propose que la loi électorale po-

litique suive immédiatement. a proposition est adoptée. La séance est levée à 5 heures 45.

MATIN. - 7 HEURES.

Paris, 30 mai, 10 h. 35 s. Bourse ferme. Boulevard: Emprunt, 94.50; ture,

Le jury disciplinaire de la Société des gens de lettres a prononcé, après une vive discussion, par 10 voix contre 4, la radiation de Vallès et Razoua, et à maintenu Félix Pyat et Pascal Grousset comme membres de ladite Société.

Paris, 31 mai, 5 h. 30 matin. Plusieurs journaux du matin disent que le vote d'hier est une répétition du

vote du 16 mai. Le Soleil dit que la décision regrettable de rejeter au troisième plan la loi électorale politique a été prise par la coalition de tous les partis extrêmes: les bonapartistes et toutes les fractions de la gauche; tandis que la droite modérée et le centre droit ont voté comme au 16 mai.

La République française annonce qu'un conflit sérieux a éclaté entre la Chine et le Japon. On s'attend à une guerre prochaine. La Chine attaquerait également la Russie par le Nord,

Hendaye, 30 mai.

(Source carliste.) Les troupes républicaines, sorties de Saint-Sébastien hier, ont attaqué cinq bataillons de carlistes couvrant le siége d'Hernani.

Les républicains ont été repoussés. Les travaux des carlistes, dirigés contre Santa-Barbara, dominént Hernani.

Rome, 30 mai.

Un décret de la congrégation du concile condamne les nominations de curés faites par les populations de quelques villages de la Haute-Italie, et menace quiconque participera à ces élections de l'excommunication majeure.

La Chambre a approuvé le budget du ministère du commerce pour 1874,

Constantinople, 27 mai.

Des dépèches de Malatia annoncent que les autorités ottomanes ont emprisonnéles notables hassounnistes de cette ville qu'elles considèrent comme otages. Ensuite l'église, l'évêché et tous les autres biens de la communauté ont été pris de force et livrés aux kupélianistes, lesquels ne comptent seulement à Malatia que 20 laïques, sans prêtres; Abasso i signori (à bas les messieurs), impotandis que les hassounnistes comptent sant silence aux musiciens et s'en prenant aux un archevêque, dix prêtres et 250 laï-

Le même fait a en lieu à Mardin, où les Hassounnistes comptent un archevêque, douze prêtres et 6,000 laïques, et les Kupelianistes ont seulement deux prètres et sept laïques.

La communauté de Constantinople a été douloureusement surprise, le grandvizir ayant promis de reconnaître prochainement leur existence légale à la suite des dernières négociations.

Une lettre adressée de Tunis à l'Avenire della Sardegna, dit que la commission financière a décidé de payer intégralement le coupon de juillet. Cette commission étudie un projet d'amortissement de la dette.

Berlin, 29 mai, soir.

Le prince de Bismarck a recu aujourd'hui. à quatre heures de l'après-midi, la visite du prince royal, et l'empereur lui a fait ensuite une visite qui a duré trois quarts d'heure.

Le rapport du bureau d'agriculture de Memphis, sur les plantations, vient d'être publié. Ce rapport, qui concerne la moitié de la récolte, évalue, par suite de la diminution du terrain cultivé, à 6 1/2 0/0 l'infériorité de la récolte de 1874 comparée à celle de 1873, et la condition de cette moitié de la récolte est mauvaise; les plantes sont d'une quinzaine de jours en retard, comparées avec les années 1872

Le rapport dit qu'à la fin du mois de mai on constatera une diminution considérable atteignant un chiffre de trois ou quatre millions.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

publics, prorogeant au 30 juin l'application du tarif commun temporaire, pour le transport des céréales par les chemins de fer.

Pour favoriser le Développement du Commerce et

Agence de Lyon : rue de Lyon, &

3 0/0 aux Comptes à disponibilité. 4 0/0 aux comptes à cinq jour s d'avis. Elle délivre des Bons à éché ance fixe sur

esquels elle bonifie un intere, de 4 1/8 0/0 aux Bons a 6 mois.

5 1/2 0/0 " 🎏 ans et au-delà. La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE possède déjà so Agences dens les départements, et ce nombre s'accroîtra probablement encore. Elle encaisse les Effets de Commerce, délivre des èques sur toutes ses Agences et opère tous

» 1 an.

Le Figare, raconte qu'une jeune fille de vingt ans a été retirée lundi de la Seine, aux environs du pont d'Arcole. Dès la veille, on avait trouvé sûr la berge un sac reofermant un papier et une somme d'argent. L'argent, disait la lettre écrite par la jeune fille était pour ceux

qui retrouveraient son corps. La victime, nommée Anna D..., était fille d'un voyageur de commerce qui, pendant ses absences, avait l'habitude de confier sa fille aux soins d'un de ses amis, typographe d'un grand journal parisien. Il paraît que cet ami, qui est marié et père de famille, aurait abusé de la confiance de M. Duchaussey, pour inspirer à la pauvre Anna un amour violent : la malheureuse jeune fille, sachant qu'elle ne pouvait appartenic à son séducteur, aurait

préféré la mort au déshonneur. C'est du moins ce qu'elle dit dans la lettre

au'on a trouvée:

Une enquête est ouverte. M. A. Le Faure publie une Histoire de la guerre franco-allemande dont les premières séries ont obtenu un réel succès.

Tous les documents français et étrangers

ont été mis à contribution, les principaux témoins de la guerre ont fourni des indications précises; de nombreuses dépêches inédites ont permis de rectifier des erreurs commises par tous les historiens, par l'état-major prussien lui-même. Pour assurer à son travail une impartialité et une autorité plus grandes, l'auteur fait ap-

pel à tous ceux qui, témoins ou acteurs dans ce vaste et sinistre drame, ont eu connaissance d'un détail, d'un épisode véritablement intéressant. Dans le village incendié, dans la ville bombardée, sur le champ de bataille, il se produit mille faits qui demeurent inconnus et dont

l'importance peut cependant être considerable. Ce sont ces renseignements que sollicite l'auteur de la guerre franco-allemande. Il ne s'attachera bien entendu qu'aux faits dont

l'authenticité sera dûment établie. Pour tout renseignement utilisé, l'éditeur enverra gratuitement et franco de port l'ouvrage complet au correspondant. Prière d'adresser les lettres à M. Le Faure. chez MM. Garnier frères, libraires-éditeurs,

La semaine dernière, Padoue a élé le théâtre d'assez graves désordres. La population pauvre se plaignait depuis longtemps de la cherté des vivres et demandait la diminution du prix non du pain, hélas! mais de la polenta. Dejà des manifestations avaient eu lieu de-

6, rue des Saints-Pères, à Paris.

vant le municipe, aux cris de : La potenta à quatordici schei! (14 c. en dialecte padovan); mais le municipe n'avait pu prendre des mesures satisfaisantes. Le 20 au soir, une foule nombreuse d'hommes, de femmes du peuple et d'enfants envahit

dames élégantes et aux consommateurs des cafés, dont la gourmandise insultait à sa faim. Les vitres des cafés volaient en éclats, et les établissements durent former à la hâte. Ces désordres se renouvelèrent les soirs suivant et ne cessèrent que lorsque le syndic eut avisé à une diminution du prix des denrées les plus nécessaires.

la place cu jouait la musique militaire, criant :

Le Temps consacre une amusante chronique aux anomalies qui pervertissent le goût de

New-York, 20 mai, s.

La chambre des représentants a adopté un bill réduisant l'effectif de l'armée.

soir. - 3 heures.

Paris, 31 mai, 7 h. 20, m.

Le Journal officiel de ce matin con-

tient un arrêté du ministre des travaux

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

de l'Industrie en France CAPITAL: 120 MILLIONS

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recoit les dépôts de fonds en compte, et bonisse un in-

FAITS DIVERS

virements de fonds entre elles.

certaines personnes: " Montaigne racontait déjà que certaines personnes " fuient la senteur des pommes plus que les arquebusades. » Il faisait allusion à Quercet, secrétaire de François Ier, qui se levait de table et suyait sitôt qu'il apercevait

"Gretry ne pouvait supporter le parsum de la rose, et l'odeur du lievre faisait évanouir M¹¹⁶ Contat. L'ail chanté par Méry, l'ail chéri par les Marseillais, importune bien des gens, et les Marseillais eux-mèmes se détourneraient avec horreur de l'assa sœtida dont le cuisinier de Lucullus assaisonnait ses sauces et dont les Orientaux se servent encore journel-

"On pourrait multiplier ces exemples. M. Cloquet a cité celui d'une jeune fille qui adorait l'odeur des vieux livres, et celui d'un jurisconsulte qui trouvait fort agréable les exhalaisons du fumier. L'habitude est pour beaucoup dans la facilité à supporter certaines sensations. Ainsi, chez les Grecs, le goût des par-fums était une sorte de tradition nationale.Les habits étaient renfermés dans des coffres odorants, des cassolettes remplies d'aromates brû-

laient tout le temps des repas.

"Les Romains recurent cet héritage de la Grèce. Lors des funérailles de l'impératrice Poppée, Néron fit brûier sur son bûcher plus d'encens que l'Arabie n'en produisait pendant une année entière. Plaucius Plancus dut sa perte à son amour immodéré des parfums; les soldats lancés à sa poursuite le suivirent littéralement à la piste, et le malheureux se vit

trahi par les odeurs qu'il portait.

" Dans les temps modernes, la mode des parfums a été moins tyrannique. Ou peut cependant rappeler l'exemple du marechal de Richelieu, qui avait fait un telabus des odeurs qu'il avait fini par ne plus les sentir et qu'il s'étonnait le plus sincèrement du monde de voir bien des gens incommodés à son approche. Mmº Tallien, l'arbitre d'un goût corrompu et raffiné, prenait des bains de fraises et de framboiles, et se faisait ensuite doucement frictionner avec des éponges remplies d'un lait parfumé. Lisez les petits détails de la toilette de Napoleon dans le Mémorial de Sainte-Hélène et vous serez surpris de la débauche d'eau de Cologne à laquelle il se livrait tous les

Aucun sens n'est plus délié ni plus mysté-

sont d'une excessive diffusibilité: " Bartholin affirme que l'odeur seule du romarin fait reconnaître en mer, à des distances considérables, les terres de l'Espagne. Qui n'a constaté la prodigieuse ténacité du musc, dont un grain suffit pour embaumer ou empester un appartement? Haller a raconté qu'il avait pris soin de conserver pendant quarante années des papiers parfumés par un seul grain d'ambre. Il a remarqué ainsi que cnaque pouce de leur surface a été imprégné par 1/2,691,064,000^{me} de grain d'ambre et que les papiers ent embaumé pendant 11,600 jours une couche d'air d'au moins un pied d'épaisseur. Voilà, n'est-il pas vrai, des chiffres qui deconcertent l'imagination. "

REVUE FINANCIÈRE

La fin de la crise ministérielle et l'absence de discussions politiques irritantes n'ont pu donner de la vigueur au marché; la liquidation semble devoir être abordée au mi ieu du plus grand cal-me. Le comptant seul continue à fonctionner avec la même activité : ses achats ont jusqu'ici soutenu les cours et opposé une résistance sérieuse à la

L'Assemblée nationale devant reprendre prochainement l'examen des lois d'impôts, les questions budgétaires s'imposent encore une fois à l'attention de la bourse. On sait que le budget de 1874 ne s'équilibre actuellement qu'à 36 millions près; la commission supérieure du commerce, chargée de trouver les moyens de combler ce déficit, n'a pu même, après une étude approfondie, présenter aucun nouveau projet. Dans cette alternative et vu l'impossibilité de recourir soit aux impôts déjà repoussés, soit à la surélévation de ceux récemment établis, on proposerait simple-ment à l'Assemblée une augmentation des décimes déjà existants au principal des contributions

La discussion du budget de 1875 suivra probablement celle du budget de 1874; en conséquence nous croyons bon de rappeler dans quelles conditions se présente le projet de budget de 1875 dé-posé par le gouvernement dans le courant du mois de janvier.

Les receties s'élèvent à....Fr. 2.573 625.624 Les dépenses à 2.569.163.624

Excédant prévu...... 4.362.000 Il est bien entendu qu'il ne s'agit là que d'un 4.362.000

rieux que l'odorat. Les molécules odorantes | projet que la commission, chargée de son examen, et après elle l'Assemblée modifieront plus ou moins. Nous ajouterons seulement que l'ensemble des crédits demandés dépasse celui des crédits accordés pour le budget de 1874 d'un peu plus de 40 millions, et que l'on propose de cou-vrir cette différence par l'augmentation d'un demi-décime par franc au principal des contributions foncière, mobilière et des portes et fenètres. N'oublions pas que le budget de 1875 comme celui de 1874, consacre l'énorme somme de 200 mil-lions à l'amortissement de la dette envers la Banque et que sans cet amortissement, ou même en le réduisant, nos budgets présenteraient de satisfaisantes perspectives.

Les nouvelles reçues des divers marchés financiers témoignent d'une grande abondance des capitaux: partout l'argent s'offre à des conditions très-modérées. A Londres, les arrivages d'or et la cessation du drainage continental ont suffisamment détendu la situation du marché monétaire; aussi jeudi, la Banque d'Angleterre a réduit le taux de son escompte de 1/2 0/0 et l'a ramené de 4 à 3 1/2 0/0. La Banque nationale de Belgique a. le même jour, abaissé le sien de 4 1/2 à 4 0/0. Ici, on ne parle pas encore des reports qui seront traités en liquidation, mais ils s'annoncent inférieurs à ceux des derniers mois.

L'encaisse de la Banque de France augmente de 16 millions et s'élève à 1,128 millions, tandis que la circulation diminue de 19 millions et descend à 2,509 millions : si cette double tendance ne se modifie pas, avant peu l'encaisse métallique sera exactement a moitié du montant des billets en circulation. Le portefeuille diminue de 2 millions et se trouve encore inférieur de 110 millions au chiffre correspondant de 1873. Le compte du Trésor et les comptes courants parti-culiers s'accroissent respectivement de 11 et 151 millions. En somme le rapport de l'encaisse aux engagements est de 39 1/4 0/0, soit une augmentation de 3/4 0/0 sur samedi dernier.

L'administration des douanes vient de publier le relevé de ses tableaux pour les quatre premiers mois de 1874; l'excédant d'importation était de 87 millions à la fin de janvier, de 104 millions à la fin de février, de 69 millions à la fin de mars, n'est plus que de 12 millions à la fin d'avril. Le mois d'avril a donc donné, et c'est la première fois depuis près d'un an que ce fait se produit, un excédant d'exportation et cet excédant n'est pas moindre de 57 millions : on ne saurait nier qu'il y ait là un progrès considérable. Malheureusement, nous sommes encore loins des brillants ré-sultars obtenus en 1873, puisque, à la fin du mois d'avril de cette année, ils y avait un excédant d'exportation de 289 millions: espérons qu'une bonne récolte nous permettra de rattrapper le temps perdu.

Le Londres est faible à 25.19 sur l'abaissement | Palais-Royal, avec le concours de MM. Métrême, | du taux de l'escompte. (Circulaire du Crédit lyonnais.)

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

ž.	BULLET	IN DU MOIS	20	na a i
2 T 137 G	rames	Aubenas	10 11	.538 136 .498 .979
Der	rations de déc nier numéro p al du • au ».	lacé	26 120 "	-
	rgansins	Avigno		mai.

	Avignon,	30 m	ai.
7 1	Organsins Trames Grèges	640 47	
8	Total	687	79
	BALLOTS PESES		
	Organsins Trames Grèges	» 206	44
4	Total	206	44

VALENCE, 30 mai.

8 Organsins..... 734 * Forsi.... 4.836 »

SPECTACLES DU DIMANCHE 31 MAI

THEATRE DII GYMNASE Une seule représentation donnée par Mlle HONORINE, première soubrette du théâtre du l'Ailemagne et une partie de la France, la tempé-

du Th âtre-Français; Pericaud, des Folies dramatiques; Chevalier, du Châtelet; Paul Verret, du Vaudeville; Theully, de l'Ambigu comique; Boudier, du Gymnase; Mme Petit, du Grand-Théatre de Lyon

Théatre de Lyon.

La Perle de la Cannebière, du théâtre du Palais-Royal. Mlle Honorine jouera Théréson Marcasse, qu'elle a joué à Paris.

La Tribu des Chaffaroux. Mlle Honorine remplira quatre rôles de différents caractères qu'elle à crées.

M. Péricaud jouera le rôle de Césaire.

La Partie de Piquet, du théâtre du Gymnase.

M. Péricaud jouera le rôle du cheval er? M. Fericaud jouera le roie du chevat er. La Pluie et le beau Temps, du Théâtre-Français. M. Métrême jouera le rôle de l'Inconnu qu'il a joué au Théâtre-Français. Mme Petit, du Grand-Théâtre de Lyon, celui de la baronne de Gontran.

CONCERTS BELLECOUR

Dimanche 31 mai, à 8 heures 1/2 du soir.

PREMIÈRE PARTIE
La Sirène, ouverture Auber.
Le Rhin, mazurka 0. Métra
Il Trovatore, fantaisie Verdi.
La Babillarde, polka Dumont.
DEUXIÈME PARTIE
Une Pensée à Rome, ouverture Leroux.
La Vague, valse O. Métra
Fra-Diavolo, fantaisie Auber.
Marche de Radetzki J. Straus
Orchestre, de 60 musiciens. — M. E. Mangin, che
OTCHESILE, de do Midsiolelis In. II. Heligili, Che

OBSERVATIONS METEOROLOGIOUES du 31 mai.

PAR BOULADE, INGÉNIEUR-OPTICIEN

THERM	MÈTRE	Pression	ÉTAT	VENT	
minima.	à midi.	barométr.	du ciel.	à 7 h. du p	
-14°8/10	4 23°0/10	0,749	beau	S-O fort	

dauteur du Rhône au-dessus de l'étisge 0.00 Aanteur de la Saône au-dessus de l'étinge 0 00 mai. 0.002

SITUATION GÉNÉRALE. Le baromètre est en baisse sur l'Angleterre,

rature a monté dans ces régions. Le vent S règne sur la France excepté sur les côtes de Provence. Vent très fort sur la Norwége.

Thurso, Cherbourg, vent faible, mer tranquille. Valantia, Biarritz, Scilly, vent moderé, ciel eau, mer tranquil!e. Rome, Livourne, Alger, Marseille, vent modé. é, ciel beau, mer belle.

OBLIGATIONS DES

CHEMINS de OTTOMANS
Tirage du 1er juin. — 50 lots : 400,000 fr.
GROS LOT: 300.000 Fr.

En versant dix francs pour une obligation, quarante-cinq francs pour cinq obligations ou quarante-cinq hancs pour cinq obligations of quatre-vingts francs pour dix obligations chez M. Cochard, changeur, 6, rue de Lyon, on participe aux chances de ce tirage.

VULNÉRINE MAUREL

antiputride puissant, employée contre beaucoup de maladies, et la Pommade Vulnérinée, spécifique contre les hémorroïdes, se vendent dans les bonnes Pharmacies. — (Voir aux an-

DENTISTES AMÉRICAINS

33, rue de Lyon, 32

AUX PHOTOGRAPHES AVIS ET AMATEURS PHOTOGRAPHES La maison CARPENTIER et Co, 6, rue Thomassin, est assortie de tous les produits chimiques papiers, instruments et ébénisterie qui les concernent.

DOCTEUR MOURGUE dentiste 15, RUE DE LYON, 15

IMP. H. STORCE, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLS, 78

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me COTTET, huissier à Lyon, rue de Lyon, 50.

Le mercredi trois juin mil huit cent soixante-quatorze, à onze heures du matin, sur la place Croix-Paquet, à Lyon, serent vendus, tables, chaises, chande-liers, lampes, glaces, rideaux, commode, etc., etc. 3139

A VENDRE

de suite en bon rapport. Situé à Myonnais (chemin de fer des Dombes). Bon placement. S'adresser au bureau du jour-

On demande à faire des ECRITURES, AUTOGRAPHIE

copies de pièces et de manuscrits. S'adresser au bureau du journal.

DÉPURATIF DU SAKG

DE TOUS les remèdes préconisés et employés pour puriser le sang et le régénérer, n'en est pas de plus souverair que le Rob-Végétal-Savaresi, il remplace avec avantage l'huile de foie de morue, peu agréable au goût et à l'odorat, les pilules, sirops ou essences de salsepareille, ainsi que les préparations à base d'iode, d'or

Expeditions par correspondance. S'ad. à M. TOUSSAINT, chim. pharmacien de 1re classe. Rue Pizay, 12, au 1er étage, Près de l'Hôtel-de-Ville. 2371 A LYON

Revue scientifique

SOMMAIRE DU NUMERO 48 (30 MAI 1874).

La révolution de 1868 au Japon, par M. C. de Varigny. - Le bassin des Amazones: Les animaux aquatiques, par M. L. Agassiz. -Variétés: Les Sociétés savantes de Bordeaux. — Bulletin des Sociétés | nai. savantes. Sociétés : d'encouragement de Paris pour l'industrie nationale; géologique de France; de géographie et de biologie de Paris; Acadé : le des sciences de Paris. — Traité de paleontologie végétale Publications nouvelles scientiques. — Chronique scientifique : Les expériences de Ferrier répétées sur un cerveau humain.

Revue politique et littéraire

Causerie politique. - Comment s'est dissoute l'Assemblée consituante de 848. — Les études relatives à la constitution et à l'in- son et dispense des tisanes. terprétation du texte de Plaute, par M. Eugène Benoît. — La littérature française au xix° siècle; Béranger et P. L. Courrier; un chapitre de l'histoire du radicalisme bonapartiste. — Les explorations dans le Sahara: Projet de création d'une mer intérieure dans l'Afrique septentrionale. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par X... On s'abonne au bureau du journal, 17, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. Chaque journal. {Paris...... Six mois: 12 fr. — Un an: 20 fr. Départements — 15 » — 25 »

Les deux {Paris...... Six mois: 20 » — Un an: 36 »
journaux réunis. {Départements — 25 » — 42 »

Prix du numéro: 50 centimes.

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de PARIS

ÉDITION DE LUXE Contenant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures

broderies. Un an \dots 6 Six mois .. 3 50 Trois mois. 2 »

coloriées. PARIS DÉP Un an.....15 » 18 Six mois... 8 » 10 Trois mois. 4 » 5

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATIS Paris, J. BAUDRY, éditeur. - On s'abonne chez H. GEORG, libraire, 65, rue de Lyon, à Lyon.

On demande COMPTANT un greffe de paix ou un office de commissaire-priseur, de Lyon à Chalon, ou dans l'Ain.

DEPURATIF DU SANG Le sirop concentré de Saise-pareille QUET guérit toutes les maladies contagieuses, Dartres, Syphilis, Ulcères, Go-norrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les acretés, des humeurs, Vices de sang, etc. Ce médicament agit en toute sai-

S'adresser au bureau du jour-

Lyon, pharmacie de Ph. Quet, rue de la Préfecture, 5. 2368



8, rue Vivienne, Paris,

L'exposition de Vienne a mis en relief un nouveau produit, l'Ylangylang de Manille, extrait des fleurs de l'Unona odoratissima, surnommé à juste titre le Roi des Parfums; il diffère entièrement de tous ceux de nos fleurs d'Europe.

La PARFUMERIE VICTORIA, qui a obtenu la grande médaille de mérite, est la seule qui fait distiller à Manille par des agents spéciaux ce délicieux Parfum, qu'elle livre toujours pur et d'origine directe sous les formes suivantes :

Extrait d'Ylangylang . . . 3 fr. | Eau de toilette à l'Ylangylang . 3 fr.

Pommade à l'Ylangylang . 3 fr. | Cold Cream à l'Ylangylang. 3 fr.

Savon à l'Ylangylang. . . 2 fr. | Poudre de Riz à l'Ylangylang . 3 fr.

de Lyon, 68, et Rochon, coiffeur-parfumeur, rue Grenette, 34.

Vente en gros: Henvé, rue Gasparin, 15. — Détail: Carpentier, parfumeur, rue

UN JEUNE HOMME

de 28 ans, ayant plusieurs années de voyagé, connaissant parfaite-n ent la chapellerie et la soierie, offre ses services comme employé et comme voyageur. Il fournira les

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉCANICIEN âgé de 28 ans désirerait se placer dans une usine pour conduire une machine à vapeur, à Lyon ou dans les environs. Il se chargerait aussi des réparations de machines. Il offre

en outre 15 jours d'essai. S'adresser au bureau du journal où on donnera les références.

A vendre ou à louer SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE récemment construite, avec grand c'os attenant, sise à Villars, sur

la voie ferrée — On procurerait des chasses à louer. S'adresser à M. Francisque CHARRIN, propriétaire, à Chatillonsur-Chataronne (Ain).

A VIS Les personnes qui ont besoin de monnaie en billon peuvent s'adresser au bureau du Journal de Lyon, de 10 heures du matin à 3 heures du s. MALADIES DE LA PEAU POMMADE DERMOPHILE DU D' MICHON, O & médecin spé-

TARILAVASSI 6, rue Ferrandière, 6
Brochage de livres, cartonnage

LE RECONSTITUANT ou Elixir Stomachique Amer

plus assimilables: il guérit les affections de poitrine, oppressions, maux d'estomac, de cœur, migraines, névralgies, aigreurs, gastrites, dyspepsies, épuisements, maladies de langueur, fièvres, coliques, diarrhées, dyssenteries, vomissements, etc.

Prix: 4 fr. et 2 fr. 50 c. avec prospectus PHARMACIE BARRAJA, cours Lafayette, 115, à Lyon.

A LA SAINT-JEAN prochaine, Ree de l'Hôtel-de-Ville

UN ENTRE-SOL composé de trois pièces agencées et propices pour magasins, comptoir, etc.,

2º UN APPARTEMENT de six pièces fraîchement répa rées, au 4º, cave et grenier. S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

LA VULNÉRINE MAUREI

OU TRÉSOR DE LA MÈRE DE FAMILIE Cet antiputride puissant pré-serve de toutes contagions, épi démies, choléra; assainit les logements, détruit les insectes pa rasites de l'air, et offre l'avantage 3110 de secourir immédiatement les blessés, même dans les cas d'ac cidents graves, chemins de fér e autres. Elle guérit toutes les blessures

récentes ou anciennes, contusions, brûlures; neutralise les piqure d'insectes venimeux, des mouches dangereuses, guépes, abeilles, fre-lons, cousins, araignées, scor-pions, morsures de serpents, etc. cialiste, infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. — Prix: 3 fr. le pot. — Dépôts à Lyon, aux pharm. Abonnel, c. Morand, Seyvet, pl. Croix-Rousse, et chez Cazeneuve et Lestra, drog.

2381 Elle préserve des écorchures

personnes retenues au lit par d ongues maladies, et, si la pea est entamée, elle la rétablit rap lement. Eminemment antipu tride, elle détruit les missme morbifiques et permet de soigner sans danger pour soi, les per sonnes atteintes de maladies épi démiques ou contagieuses, telle que fièvres typhoïdes, scarlatines rougeoles et autres fièvres érup tives, même le choléra, et Pommade Vulnérinée, en usage 2405 terne, pour le traitement spécie des hémorroïdes, des engelures, gerçures, irritations, boutons, e zémas, démangeaisons et brulures, se trouvent chez l'inventeut 7, rue Godot-de-Mauroy. à Pari En gros, rue de la Verreit 15, maison Fabre, droguiste. En détail, dans les Pharmacies France et de l'étranger, et ches

MM. Simon, 89, rue de Lyon, Faivre, 9, pl. des Terreau Mouvenoux, pharmaciens Lyon. Mehu, pharmacien Villefranche.

BOURSE DE	PARIS		Samedi 30 Mai (de midi à 3	h. 1 _[2)
RENTES ET ACTIONS AU COMPTANT ET A TERME	Précéd. clôture	Dernier cours	O aligations	Précéd. Derni cloture. cour
Jonissanc janvier. Jouiss. nov. O/O Empr. j. aodt. Jouiss. nov. O/O Empr. 1872, 14 f. 50 p. Jjouiss. 16 aodt. 4/12 O/O j. 22 sept. Banque de France. Comptoir d'escompte. 500 f. j. février. Crédit agricole. Crédit officier. 500 fr.—250 fr. p. Société générale alg. Crédit lyonnais. 500 fr.—250 f. p. j. janv. Crédit mobilier. 500 fr. j. Société de Dépôts. j. nov. Société générale. 500 fr. j. nov. Paris-Lyon-Méditerran 500 fr. j. novembre. Midi. 500 fr. j. novembre. Midi. 500 fr. j. juillet. Orléans. 500 fr. j. juillet. Orléans. 500 fr. j. octobre. Ouest. 250 j. octobre. Ce transatlantique. 500 fr. j. juillet. Canal de Suez. 500 fr. j. janvier. Suez. — Delégations. Espagne 3 O/O extérieur. Jouissance juillet. Etats-Unis 5 O/O. Jouissance juillet. Etats-Unis 5 O/O. Jouissance juillet. Etats-Unis 5 O/O. Jouissance novembre. Italien 5 O/O. Jouissance juillet. Etats-Unis 5	cpt	94 50 	Ville de Paris 1855-60r.500 j. sept. V. de Paris 1865 r. 500 V. de Paris 1865 r. 500 V. de Paris 1871 30 l0 r. 400 j. août. V. de Paris 1871 30 l0 r. 400 j. janv. Ville de Bordeaux, int. 3 fr. nov. Ville de Lille 1860 — avril. id. id. 1863 — janv. V. de Bruxelles 1862, int. 3 fr. mars. V. de Bruxelles 1862, int. 3 fr. mars. V. de Bruxelles 1862, int. 3 fr. mars. V. de Bruxelles 1863, id. janv. Foncières 4 0/0 . j. novem. id. id. 10°. id. id. id. 4863 . id. id. 3 0/0 . id. id. id. 60°. id. id. 60°. id. Communales . id. id. 5° id. id. 5°/0 . juin. Foncière colonial 5 0/0 r. 500 fr. 6 0/0 r. 600 fr. 7 Orléans 1843, 4 0/0 . janvier. Rouen 47-49, 5 0/0 . septem. Lyon 1852-54, 5 0/0 . septem. Lyon 1852-54, 5 0/0 . janvier. Rest 5 0/0, r. à 650 fr juin. Bale 5 0/0, g. p. l'Et. janvier. Médit. 5 0/0 g. p. l'Et. Bourbonnais . janvier. Médit. 1852-55, gar id. Nord	447 50 447 218 75 428 466 25 465 293 . 290 270 85 75 84 92 . 91 85

COURS OFFICIEL DES SOIES DU 30 MAI 1874

ORGANSINS	_	RAMES	GRÉGES			
France. — Marques privilégiées 16/20 20/24 " " " " 92 92 100 105 91 Espagne. — Ouvraison 24/28 " " " " "	FRANCE 94 Fil et ouvraison 94 Paquetailles	24/20 " " "	France	1er ord. 2e ord. 3 % 83 % % 80 82 3 % % % % % % % % % % % % % % % % % %		
françaises 24/28	91 PIÉMONT 89	20/24 92 86 89 24/28 " " " " " " " " " " " " " " " " " "	ESPAGNE	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3		
Italie. — Ouvraisons 18/20 90 92 3 86 90 86 16/18 3 3 3 3 3 3 3 3 3	ITALIE D D SS Treis bouts	20/22 90 92 3 3 3 3 3 3 3 3 3	Titres spéciaux 9/11 Jaunes 9/12	00		
Paquetailles 20/22 32/28 3 3 3	»	34/40 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	Syrie	מ נ מ מ		
BROUSSE-ANDRINOPLE. 20/22	Bengale 88 Ouvrais. françital	24/28 » » » » » » 32/38 » » » » » »	Grèce-Salon-Volo 10/12 12/14	» » 72 » ° ° »		
Jaunes	CHINE Ouvraisons fançital		Piémont. 10/12 12/14	30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 3		
Grece-Volo-Salon. 22/24 " " " " Ouvr. françaises 24/28 " " "	" Tours comptés	1 30/00 1 00 101 04 001	Italie	84 » » 78 80 74 67 » » 72 75		
Bengale. — Ouvrais. 24/26 61 64 58 françaises-italien 30/34 35/40 3 3 3	Ouvraisons anglaises Tours comptés	51/60 63 65 58 60	Bengale	0 0 00 0 00 00 0 00 00 0 00 00		
CHINE (Hainin et Tsat.) 36/40	64 68 Chine-Chine	α α α α α α α α α α α α α α α α α α α	Tsatlee. 1re c. 3e c. 3e c. 3e c. 3e c.	Yunfaa Chincum n n n n n n n n n n n		
A0/50 D D D D D D D D D	JAPON Ouvrais. françital Tours comptés	24/28	JAPON 45 47 42 45 47 42 46 47 42 47 42 48 47 42 48 48 48 48 48 48 48	Oshio Sellés		

Service des Omnibus de la Ville et de la Banlieue.

De Perrache à St-Clair par la rue de Lyon. De Perrache aux Brotteaux (gare de Genève) par la rue Centrale. Du quai St-Antoine, place d'Albon, par Bourgneuf à Vaise, De la place d'Albon au Point-du-Jour.

De la place des Cordeliers à St-Clair, — à Villeurbanne par la Cité, à Villeurbanne par la Guillotière, — à Monplaisir. Lyon. - Imp. Storck, rue de l'Hôtel-de-Ville, 78.

De la place de la Charité à Oullins, Pierre-Bénite, St-Genis, Brignais,

Vernaison, Vourles, Vénissieux. De la place de la Platière pour l'Ile-Barbe, Collonges, Fentaines, Rochetaillée, Neuville, St-Rambert, Rochecardon, St-Cyr, St-Didier, la Demi-Lune, Charbonnières, Tassin, Francheville.

De la rue Stella, 2, pour Chaponost.— De la rue Lanterne, 4, pr Ecully.

— Du quai des Célestins, 1, pour Ste-Foy.

DÉPARTS DES TRAINS Segvice d'Été

GARE DE PERRACHE Ligne de Lyon à Faris

MATIN. Express, 6 h. 55 m. Omnibus, 5 h. Mixte, 6 h.; 8 h. 15; 8 h. 40; 9 h. 50;

Soir.

11 h. Direct, 9 h. 35. Omnibus, 11 h. 50.

Mixte, 1 h. 25; 1 h. 55; 3 h. 25; 4 h. 30; 5 h. 30; 6 h. 30; 8 h. 25. Express, 7 h. 15; 7 h. 35; 10 h. 43. Direct, & h.

Ligne de Lyon à Marseille Matin. Express, 4 h. 55; 7 h. 30. Omnibus, 7 h. 42. Mixte, 5 h. 45: 10 h. 30. Som. Omnibus, 5 h; 8 h.

Mixte, 2 h. 10; 4 h. 25; 6 h. 30. Express, 10 h. 45. Ligne de Lyon à Grenoble MATIN. Mixte, 5 h. 8; 11 h. 15.

Omnibus-Direct, 7 20. Sorr. Mixte, 6 h. 10; 8 h. 25. Ligne de Lyon à St-Etienne

MATIN. Mixte, 5 h. 25; 40 h. omnibus, 7 h. 58. Soir. Mixte, 1 h. 45; 5 h.; 6 h. 40; 10 h. 30 Direct, 3 h. 45 m.

Ligne de Lyon à Genève MATEN. Mixte, 5 h. 15; 9 h. 10. Express, 6 h. 10. Som. Omnibus, march, midi 30 m.

Ligne du Bourbonnais par Tar^{afé} MATIN. Mixte, 6 h.; 8 h. 40. Sora. Mixte, 4 h. 25; 3 h. 25; 6 h. 30.

Direct-Omnibus, 5 h. 5.

GARE DE LA CROIX-ROUSSE

Ligne de Bourg par les Bombe MATIN. Omnibus; 6 h. 15; 10 h. 14. Sorr. Omnibus, 1 h. 25; 5 h. 49.